

Enquête

## Gros plan sur l'extrême précarité des Barbechas



### A LA UNE

La croissance à 3,2 %  
en 2025  
Ambition ou illusion ?

### INTERVIEW

Bilel Sahnoun  
Plus de 13% de  
croissance du  
rendement boursier

### SANTE

Qualité de l'air intérieur  
Les experts alertent  
sur les dangers des  
désodorisants

### CULTURE

JCC 2024  
Quels films ont marqué  
cette édition ?

## 40<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE TLF

Du 1er octobre au 31 décembre 2024

# FRAIS DE DOSSIER OFFERTS!

pour toute nouvelle demande de  
financement effectuée sur **TLFNet**



**WMC Editions Numériques**

Société éditrice : IMG sa

**ADRESSE :**

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Hechmi AMMAR

**RÉDACTEURS EN CHEF**

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

**RÉDACTION**

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

**PHOTOS**

Anis MILI

**DESIGN INFOGRAPHIE**

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

**DIRECTION COMMERCIALE**

Meryem BEN NASR

**ADMINISTRATION**

Raja Bsaies

Walid Zanouni

**FINANCE**

Mohamed El Ayed

**Prix :** 4,90 Dinars

**Abonnement annuel :** 200 Dinars

(inclus 2 mois gratuits)

**CopyRight**

Internet Management Groupe - IMG

# WEBMANAGERCENTER *Le mag*

Hebdomadaire n°219 du 26 Décembre 2024



## Enquête : **Gros plan sur l'extrême précarité des Barbechas de Tunis**

A travers une enquête de terrain sur la situation des femmes «Barbechas», à Tunis, l'Union Nationale de la Femme Tunisienne (UNFT), ONG qui œuvre à améliorer le statut de la femme depuis 1956, a attiré l'attention sur une des plus grandes iniquités sociales.



## La croissance à 3,2 % en 2025 : **ambition ou illusion ?**

Le gouvernement n'a pas consacré beaucoup de ressources à l'investissement pour l'exercice 2025, mais a alloué des enveloppes importantes aux projets bloqués dont la réalisation devra être accélérée pour atteindre les objectifs de croissance, a indiqué le ministre de l'Economie et de la planification, Samir Abdelhafidh.



## Bilel Sahnoun - BVMT : **Comment la Bourse de Tunis peut-elle dynamiser le financement des entreprises publiques et privées ?**

Dans la sphère financière animée par divers supports d'investissement, les marchés offrent un lieu de rencontre privilégié entre l'offre et la demande de capitaux à moyen et long terme.



## **Quelles sont les nouvelles mesures sociales prévues par la loi de finances 2025 en Tunisie ?**

L'une des mesures les plus significatives concerne l'exonération fiscale des personnes bénéficiaires de pensions d'invalidité et d'orphelins, ainsi que des travailleuses agricoles, qu'elles soient salariées ou non.



**BOURSE**



**AFRIQUE**



**ACTUALITÉS**



**IDÉES & DÉBATS**



**SPORT**



## Qualité de l'air intérieur : **Les experts alertent sur les dangers des désodorisants et produits parfumés**

Un certain nombre de médecins ont mis en garde à Tunis contre les dangers de l'utilisation des désodorisants et des produits de nettoyage parfumés en grandes quantités dans les espaces clos tels que les maisons.



## JCC 2024 : **Quels films ont marqué cette 35ème édition ?**

«Les enfants Rouges» de Lotfi Achour, «Nothing happen after that» d'Ibrahim Omar, «A fidai film» de Kamal Aljafari, «Les derniers jours avec Eliane » de Mehdi Hajri sont les lauréats des Tanits d'Or ...



البحيرة  
ALBUHAIRA



AVIS DE VENTE

Appel d'offres

vente de six (06) lots  
de terrain viabilisés

sis au lotissement La Perle du Lac I

La date limite de réception des offres  
au siège d'Al Buhaira-Invest, est fixée au

**JEUDI 06 FÉVRIER  
2025 à 12H30**





*Entre promesses et réalité*

## Le paradoxe tunisien

La Tunisie fait face à un paradoxe troublant. D'un côté, des initiatives publiques ambitieuses, des promesses de croissance et des discours

sur l'attractivité économique. De l'autre, une réalité qui frappe de plein fouet : populations marginalisées, entreprises sous pression et

compétitivité en déclin. Ce tableau laisse peu de place à l'optimisme, à moins d'un sursaut collectif et immédiat.

Prenons les femmes "Barbechas". Invisibles dans les statistiques officielles, elles sont pourtant des héroïnes de l'économie circulaire. Ces chiffonnères, qui œuvrent dans l'ombre, représentent un modèle de résilience face à l'abandon total des pouvoirs publics. Mais comment espérer un redressement économique quand des milliers de travailleuses essentielles restent sans protection sociale, sans reconnaissance légale, et sous le joug de la stigmatisation ? L'enquête de l'UNFT est un cri d'alarme : ces femmes méritent mieux qu'une indifférence institutionnalisée.

À une échelle plus globale, les exportations tunisiennes s'essouffent, freinées par une bureaucratie étouffante et un manque de diversification. Pendant ce temps, la hausse des coûts salariaux continue de rogner sur la compétitivité à l'international. L'ITCEQ propose des pistes claires : simplifier les procédures, explorer de nouveaux marchés et engager une diplomatie économique proactive. Mais ces recommandations ne sont pas nouvelles. Pourquoi alors ce blocage persistant ? La réponse réside dans l'inaction, ce mal chronique qui gangrène notre système.

Et que dire de la fiscalité ? La dernière loi de finances, avec sa hausse de l'impôt sur les sociétés, semble jouer contre les intérêts du pays. Dans un contexte où les investisseurs étrangers scrutent chaque signal envoyé par le gouvernement, ce choix risque de peser lourd. À l'heure où des pays voisins attirent les capitaux grâce à des mesures incitatives, la Tunisie opte pour une politique dissuasive. Un choix risqué, voire contre-productif.

Enfin, il y a la Bourse de Tunis, ce "thermomètre" de l'économie si souvent ignoré. Bilel Sahnoun, son directeur général, tire la sonnette d'alarme : moderniser les règles, diversifier les secteurs et intégrer les grandes entreprises pourraient transformer la bourse en levier de développement. Mais là encore, les promesses tardent à se concrétiser.

Face à ces défis, la question n'est plus de savoir si la Tunisie peut relever la tête, mais plutôt comment elle y parviendra. La clé réside dans une approche collective, où les autorités publiques, les entreprises et la société civile convergent vers un objectif commun. Car, sans une action coordonnée, le risque est grand que ces fractures se creusent davantage. Et avec elles, l'espoir d'un véritable renouveau.



**AUDIENCE WMC PORTAL**  
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**  
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**  
Visites

+ de **23 Millions**  
Pages Vues

**L'Offre de ciblage intégrée la  
plus puissante du web tunisien**

CSP+, Cadres, Dirigeants...  
associé à un ciblage large public  
(depuis 2000)



*C'est plus sérieux*

POUR LA **2**ÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE



TUNISIE

\*Étude IPSOS - Qualimétrie - Septembre à Novembre 2024 - Plus d'infos sur [escda.tn](http://escda.tn)

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION



GRATUITEMENT SUR



[www.comar.tn](http://www.comar.tn)



*Enquête*

## Gros plan sur l'extrême précarité des Barbechas de Tunis

***A travers une enquête de terrain sur la situation des femmes "Barbechas", à Tunis, l'Union Nationale de la Femme Tunisienne (UNFT), ONG qui œuvre à améliorer le statut de***

***la femme depuis 1956, a attiré l'attention sur une des plus grandes iniquités sociales. Celle que subissent dans le silence les chiffonniers, une catégorie professionnelle***

***féminine qualifiée par les sociologues, "parmi les plus précaires, les plus vulnérables et les plus stigmatisées qui existent en Tunisie".***





Effectivement, en dépit du fait qu'elles nettoient la capitale et font, ainsi, œuvre utile, les chiffonniers, qui vivent du ramassage des plastiques et autres produits recyclables, sont, jusqu'à ce jour, privées de toute reconnaissance administrative, relève l'enquête.

## «Elles nettoient la capitale mais restent invisibles aux yeux de la société.»

Première révélation quantitative de l'enquête: cette catégorie de femmes est la plus fragile d'un secteur où prédominent les hommes.

Au nombre de 8000 environ dont 79% sont âgées de plus de 40 ans, les femmes Barbechas, ne bénéficient d'aucune protection et d'aucun des droits sociaux (couverture médicale, retraite...) octroyés aux métiers dotés d'un statut légal.

En plus clair, les femmes Barbechas, ces silhouettes familières urbaines mal fagotées qui sillonnent les rues de Tunis, pour collecter, jour comme de nuit, des bouteilles en plastique, subissent en silence l'exploitation des intermédiaires de l'industrie du recyclage.

## Seules des ONG viennent en aide aux femmes Barbechas

A l'exception de l'assistance multiforme que leur apportent des associations féminines et l'ONG International Alert qui soutient le projet sur le plan logistique, les femmes Barbechas de Tunis sont livrées à elles-mêmes. Elles font flèche de tout bois pour survivre. C'est désormais leur quotidien.

Mention spéciale pour l'assistance de l'ONG Alert qui a créé, à la Cité populaire Ettadhamen (ouest de Tunis) une micro-unité industrielle pour acheter, chaque jour, aux femmes barbechas les déchets ramassés, avant de procéder à leur broyage, une étape qui précède leur recyclage industriel.

Mieux, l'ONG assure aux femmes Barbechas un minimum d'équipements de protection sanitaire et hygiénique : Vaccination anti-tétanique, gants...

## «99% des femmes 'Barbechas' sont analphabètes, mais elles portent le poids du recyclage urbain.»

## Record battu

Jusqu'au 10 décembre 2024, le nombre de touristes ayant visité la Tunisie a atteint 9 millions 555 mille, un chiffre qui a dépassé les prévisions établies en début d'année, selon Aymen Rahmani, directeur des études et de la coopération internationale à l'Office national du tourisme tunisien, lors d'une déclaration à Mosaïque FM.

Lors d'une intervention téléphonique dans une émission, Rahmani a indiqué que le nombre de touristes au 10 décembre a déjà dépassé celui enregistré pour toute l'année dernière, qui s'élevait à environ 9,37 millions.


La Tunisie a également dépassé le record établi en 2019, l'année de référence avant la pandémie de Covid-19, lorsque le pays avait accueilli plus de 9,4 millions de touristes.

Les revenus touristiques de la Tunisie ont également enregistré une croissance de 7,3 % au 10 décembre par rapport à la même période de l'année dernière, atteignant 7,05 milliards de dinars. Cela représente une augmentation des revenus de 11,5 % par rapport à la même période en 2019.

## 99% des femmes Barbechas sont analphabètes

D'après Maha Bergaoui, membre du bureau exécutif de l'UNFT, qui a présenté les résultats de l'enquête, 99% de l'échantillon des 116 femmes Barbechas sondées sont analphabètes ou illettrées. Seul 1% d'entre elles ont un niveau supérieur.

Autres révélations de l'enquête: 62% de ces femmes exercent de manière permanente ce métier. Pour 77% des enquêtées, ce métier est leur unique source de revenu, 37% exercent ce métier durant 7 heures par jour et 44% transportent à dos les déchets ramassés.

 **«Ces femmes ramassent nos déchets, mais qui les ramassera quand elles tomberont ?»**

## Plaidoyer pour une assistance multiforme aux chiffonnières du pays

Au rayon des pistes à explorer pour améliorer la situation de cette gente féminine extrêmement précarisée, les auteurs de l'enquête recommandent, au titre de la santé et de la protection sociale, de leur fournir des carnets de soins gratuits et de faciliter leur accès aux services médicaux.

Concernant leur autonomisation financière, compte tenu de la non-bancabilité des femmes Barbechas, ils suggèrent aux autorités de les aider à accéder au microcrédit.

Au plan réglementaire, ils plaident pour la promulgation d'une législation devant réglementer leur activité et leur garantir la possibilité de jouir, tout comme les autres corps de métiers, de leurs droits socio-économiques, particulièrement, d'une couverture sociale appropriée.

Par delà les révélations de cette enquête, il semble que la publication de ses résultats tombe

à point nommé. Et pour cause. L'exécutif, particulièrement, le président de la République Kais Saïed est de plus en plus sensibilisé aux conditions précaires dans lesquelles travaillent les femmes ouvrières. A preuve, il vient de parrainer, à cette fin, un article de la loi de finances 2025, celui de créer un fonds pour la protection sociale des ouvrières agricoles.

*Dans un souci d'équité sociale, le chef de l'Etat peut faire autant pour les femmes Barbechas lesquelles sont aussi victimes du mal-développement.*

Abou SARRA

## En bref

### ***L'attractivité régionale, un enjeu national majeur***

Les femmes «Barbechas» de Tunis, chiffonnières invisibles mais indispensables, incarnent l'une des plus grandes inégalités sociales en Tunisie.

Une enquête réalisée par l'Union Nationale de la Femme Tunisienne (UNFT) met en lumière leur précarité : malgré leur contribution essentielle au recyclage urbain, ces 8 000 femmes, dont 79% ont plus de 40 ans, restent privées de tout droit social et protection juridique.

Analphabètes à 99%, elles subissent exploitation et stigmatisation tout en travaillant jusqu'à sept heures par jour.

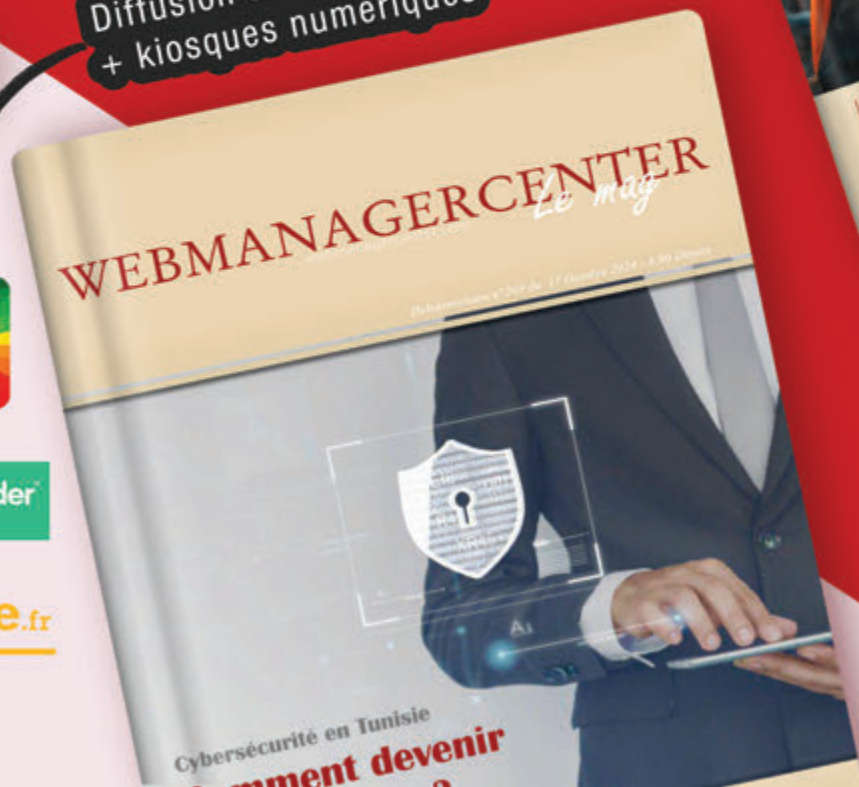
hebdomadaire

# WMC Le Mag

Diffusion abonnés  
+ kiosques numériques



ePresse.fr





*La croissance à 3,2 % en 2025*

## ambition ou illusion ?

Le gouvernement n'a pas consacré beaucoup de ressources à l'investissement pour l'exercice 2025, mais a alloué des enveloppes

importantes aux projets bloqués dont la réalisation devra être accélérée pour atteindre les objectifs de croissance, a indiqué le

ministre de l'Economie et de la planification, Samir Abdelhafidh.

Dans sa réponse aux interrogations des députés lors d'une plénière consacrée, vendredi, à l'examen du projet de loi portant approbation du contrat de financement, conclu en date du 13 juin 2024, entre la Tunisie et la Banque européenne d'investissement (BEI) pour contribuer au financement du projet de dédoublement de la route nationale 13 reliant les gouvernorats de Kasserine et Sfax, Abdelhafidh a souligné que le taux de croissance envisagé (3,2%) pour 2025 et considéré par plusieurs personnes comme irréaliste et demeure un « taux ambitieux ».

Dans le même contexte, le ministre a souligné que la Tunisie a honoré ses engagements internationaux et financiers, ce qui lui a permis, en dépit des obstacles, d'obtenir des financements étrangers, destinés à l'investissement public en infrastructure, précisant que cette opération va promouvoir l'investissement privé.

- ***"Aucun projet ne sera présenté sans préparation ni réalisabilité"***

Il a souligné que le ministère de la Planification, en coordination avec divers ministères et structures, a décidé de ne présenter aucun projet pour un financement externe, tant qu'il

n'est pas prêt et réalisable.

Cette décision a été prise après avoir constaté que de nombreux projets financés par des bailleurs de fonds étrangers sont bloqués en raison du manque de préparation du projet et de l'absence de financement. Cela coûte à l'État des ressources financières en raison des retards d'exécution, a-t-il précisé.

- ***« Débloquer les projets, c'est accélérer la croissance. »***

Le ministre a passé en revue les étapes les plus importantes prises par le gouvernement aux niveaux national et régional pour faire avancer les projets bloqués et identifier des solutions pour les projets régionaux, à travers sa présentation au comité supérieur pour l'accélération de la réalisation des projets publics.

Il s'agit également de la publication de plusieurs circulaires, notamment la circulaire n° 27 de 2024 relative aux procédures de promotion de l'investissement.

## En bref

### ***Accélération des projets publics en Tunisie : Points clés***

- **Taux de croissance visé :** 3,2 % en 2025, un objectif jugé ambitieux par le ministre Samir Abdelhafidh.
- **Focus budgétaire :** Priorité aux projets bloqués pour optimiser les ressources et relancer l'économie.
- **Engagements respectés :** La Tunisie honore ses obligations financières, attirant ainsi des financements étrangers.
- **Nouvelle approche :** Aucun projet ne sera financé sans une préparation complète pour éviter les retards coûteux.
- **Initiatives clés :** Création d'un comité pour accélérer les projets publics et publication de la circulaire n° 27 pour promouvoir l'investissement.



*Baisse de la part de marché externe de la Tunisie*

## L'ITCEQ met en évidence les défis de compétitivité

La Tunisie a connu une baisse de sa part de marché externe (les exportations sur le monde), passant de 0,11% en 2010, à 0,09% en 2021, c'est ce qui ressort d'un rapport, publié vendredi, par l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives (ITCEQ), intitulé «

Positionnement compétitif global de la Tunisie: analyse et défis de redressement».

Le rapport souligne que «cette part de marché s'avère la plus faible comparativement à celle des concurrents», précisant que la part de marché externe de la

Tunisie enregistrée sur la période 2011-2021, a baissé de 2,8%, en raison, principalement, de la détérioration de la compétitivité, expliquée par un ensemble de facteurs dont la hausse des coûts de production, suite à l'accroissement spectaculaire des coûts salariaux (hausse



annuelle moyenne de 6,4% durant la période 2011-2021), d'où une augmentation du taux de salaire nettement plus accélérée que celle de la productivité du travail (6,4% contre 0,04% respectivement).

La détérioration de la compétitivité résulte, également, d'un climat des affaires inadéquat, ce qui impose de prendre des mesures pour promouvoir les exportations, dont l'allègement et la digitalisation des procédures liées à l'export, l'aménagement des ports maritimes, la mise en exploitation de nouvelles lignes maritimes et aériennes, le renforcement du rôle du CEPEX, la consolidation de la diplomatie économique"...

Outre le problème de compétitivité, l'ITCEQ fait état d'un «manque d'adaptation des exportations tunisiennes à la demande mondiale, suite notamment à leur concentration sur un nombre réduit de produits». "Environ la moitié des exportations sont prédominé par 10 produits dont les fournitures électriques (17,9%), les articles de bonneterie (6,2%), le pétrole brut (5,9%), le cuir et les chaussures (4,6%) et les corps gras dont notamment l'huile d'olive (4,1%).

«Cette prédominance fait de la Tunisie le pays le moins diversifié au niveau des produits

sur la période 2011-2021, comparativement à plusieurs concurrents». Dans ce cadre, l'Institut recommande d'appuyer davantage le processus d'élargissement de la base productive; en accordant, de plus en plus, d'attention aux produits présentant des signes de dynamisme au niveau de la demande internationale.

Il s'agit, à titre d'exemple, des produits pharmaceutiques dont la demande d'importation s'avère dynamique, représentant environ 6%, en 2022, contre une moyenne globale de 3,8% au cours de la décennie 2011-2021.

L'ITCEQ pointe du doigt, en outre, le problème de la concentration géographique des exportations tunisiennes, dans la mesure où 92% de nos exportations sont adressées à des marchés en régression, à savoir l'UE (73,5%), l'Afrique du Nord (8%), l'Afrique Sub-saharienne (2,9%)...

A partir de ce constat, il propose de renforcer nos exportations vers les marchés en expansion, tels que l'Amérique du Nord, l'Asie et l'Océanie..., afin de réduire la dépendance de la Tunisie vis-à-vis de l'UE et principalement de trois pays à savoir la France, l'Allemagne et l'Italie.

## Déficit budgétaire

A fin septembre 2024, le solde budgétaire enregistré un déficit de l'ordre de 994 millions de dinars (MD), contre un déficit 1,424 milliard de dinars enregistrés à fin septembre 2023, soit un allègement de 30%, d'après la note « Résultats provisoires de l'Exécution provisoire du budget de l'Etat à fin septembre 2024 », publiée récemment par le ministère de Finances.

En fait, les ressources budgétaires ont augmenté de 9,6%, pour s'établir à 33,740 milliards de dinars, contre 30,787 milliards de dinars, à fin septembre 2023.

L'amélioration des ressources budgétaires provient principalement d'une hausse de 9,5% des recettes fiscales lesquelles (recettes) ont atteint 31,080 milliards de dinars, ainsi que des recettes non fiscales qui ont accru de 1,4% passant de 2,1 milliards à 2,128 milliards de dinars.

En contrepartie, les charges budgétaires se sont accrues à un rythme moins important de 7,2%, passant de 31, 902 milliards de dinars à fin septembre 2023 à 34,203 milliards de dinars, à fin septembre 2024.

## *Impôt sur les sociétés*

# Les exportateurs tunisiens pénalisés par la nouvelle loi de finances



comptable a qualifié d'"élevée ce taux d'imposition, d'autant qu'il est appliqué aux entreprises exportatrices, ce qui n'est pas favorable à l'investissement.

### **Une imposition élevée**

"Il n'est pas logique que des sociétés exportatrices paient des impôts similaires à ceux des sociétés de distribution des produits importés. Avec une telle mesure, nous n'encourageons pas les investisseurs étrangers à investir en Tunisie, alors que nous sommes en concurrence avec d'autres pays", a-t-il critiqué.

Et de souligner l'impératif de réduire ce taux, faisant remarquer que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) recommande d'appliquer un taux unique de 15%, afin d'éviter le "dumping fiscal" entre les pays.

Pratiqué par les pays du monde entier, le dumping fiscal est une pratique visant à attirer des investisseurs, notamment à travers des mesures incitatives d'ordre fiscal.

**Mohamed Triki, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie (OECT) a déploré, jeudi, la mesure relative à la hausse de 15% à 20% du taux général de l'impôt sur les sociétés, pour les bénéfices réalisés à compter du 1er janvier 2024,**

**prévue dans la nouvelle loi de finances pour l'exercice 2025.**

Dans une déclaration à l'agence TAP, en marge d'une conférence organisée par l'OECT, au siège de l'UTICA, sur le thème "La loi de finances pour la gestion de l'année 2025", l'expert



Selon lui, "il est indispensable de donner des avantages à l'activité exportatrice en Tunisie", estimant que cette nouvelle loi de finances "ne comporte pas suffisamment de mesures favorisant le climat de l'investissement".

Mehdi Ellouze, membre de l'OCT, s'accorde avec Triki pour dire que certaines dispositions prévues par la loi de finances de 2025, n'incitent pas à l'investissement, évoquant, dans ce sens

l'exemple de "la mesure instituant une contribution conjoncturelle au profit du budget de l'Etat". Elle incombe "aux entreprises notamment exportatrices ayant réalisé un chiffre d'affaires hors taxes supérieur ou égal à 20 millions de dinars au cours de l'année 2023 et soumises à l'impôt sur les sociétés au taux de 15% pour la même année".

Cette contribution est fixée à 2% des bénéfices utilisés pour le

calcul de l'impôt sur les sociétés, avec un minimum de 1 000 dinars. Elle concerne les déclarations d'impôt dont l'échéance intervient au cours de l'année 2025.

"Auparavant, les sociétés exportatrices étaient exonérées d'impôts. Ce n'est plus le cas aujourd'hui", a-t-il regretté, plaidant en faveur de mesures visant à relancer l'investissement, à encourager l'entrepreneuriat et à créer de la richesse.





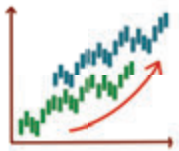
**9,5 millions**

Jusqu'au 10 décembre 2024, le nombre de touristes ayant visité la Tunisie a atteint 9 millions 555 mille, un chiffre qui a dépassé les prévisions établies en début d'année, selon Aymen Rahmani, directeur des études et de la coopération internationale à l'Office national du tourisme tunisien. Aymen Rahmani, directeur des études et de la coopération internationale à l'Office national du tourisme tunisien.



**1000 GWh**

La commission supérieure de la production privée d'électricité a approuvé deux appels d'offres pour la production de 1700 mégawatts (MW) d'électricité dans le cadre du régime des concessions. Le projet table sur une production d'environ 1000 GWh par an, soit environ 5 % de la production nationale d'électricité, ce qui permettra de faire des économies de plus de 250 000 tonnes de gaz naturel d'une valeur avoisinant 125 millions de dollars par an, à raison de 500 dollars par tonne.



**13%**

A la bourse de Tunis, nous sommes à plus de 13% de croissance, donc même si le TMM est encore à 8%, nous nous situons dans un territoire positif de rendement et il reste encore des opportunités. Ceci alors que l'épargne nationale a baissé considérablement. Une épargne nationale tirée par les institutionnels qui en représentaient à peu près la moitié et les particuliers qui représentaient l'autre moitié. Bilel Sahnoun - DG BVMT.



اسمنت أم الكليل  
LES CIMENTS D'OU M EL KHELIL

**230 MDT**

La dette de la société Les Ciments d'Oum EL Khelil, estimée à 230 millions de dinars, dont 220 MD envers la société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG), pourrait être réglée à l'avenir grâce aux revenus générés par une production régulière de ciment industriel, ainsi qu'en récupérant les clients que l'entreprise a perdus au cours des dernières années.



**7 milliards**

Les revenus touristiques de la Tunisie ont enregistré une croissance de 7,3 % au 10 décembre par rapport à la même période de l'année dernière, atteignant 7,05 milliards de dinars. Cela représente une augmentation des revenus de 11,5 % par rapport à la même période en 2019. Aymen Rahmani, directeur des études et de la coopération internationale à l'Office national du tourisme tunisien



**60%**

Il faut mettre en place toute une stratégie d'investissement à travers des produits boursiers, et c'est pour cela qu'aujourd'hui aux Etats-Unis, le marché financier contribue à plus de 60% au financement de l'économie parce qu'il y a des fonds de pension énormes qui injectent des masses colossales d'argent dans le marché boursier. Bilel Sahnoun - DG BVMT



*Excédent de 1347 MD en 2024*

## Quels produits ont boosté les exportations tunisiennes ?

**Au cours des onze premiers mois de 2024, la balance commerciale alimentaire a enregistré un excédent de 1,347 milliards de dinars (MD), contre un déficit de 719,2 MD durant le même période de l'année précédente, a indiqué l'Observatoire national de l'agriculture (ONAGRI) dans son bulletin mensuel.**

Le taux de couverture est de l'ordre de 121,3% à fin novembre 2024, contre 89,5% à fin novembre 2023.

En termes de valeur, les exportations alimentaires ont enregistré une hausse de 25,6%, pour s'établir à 7685,6 MD, alors que les importations ont baissé de 7,3%, pour atteindre 6338,6 MD.

L'excédent enregistré est essentiellement le résultat de la hausse des exportations de l'huile d'olive (+45,2%) et des dattes (+27,5%) d'une part et de la régression des importations du sucre (-27,5%) et des céréales (-16,5%), d'autre part .

### **Augmentation de 25,6% des exportations alimentaires**

Les exportations alimentaires ont augmenté de 25,6% pour s'établir à 7685,6 MD, représentant 13,5% du total des exportations. S'agissant des exportations de l'huile d'olive, elles se sont élevées, au cours des 11 premiers mois de l'année 2024, à 4456,2 MD, avec une part de 58% par rapport aux exportations alimentaires, contre 3068 MD jusqu'à fin novembre

2023, avec une part de 50,1%.

Le prix moyen à l'exportation de l'huile d'olive a atteint 26,06 dinars/kg, enregistrant une croissance de 46,1% par rapport à l'année précédente.

**“Avec 58% des exportations alimentaires, l'huile d'olive demeure un trésor économique national.”**

Cette hausse des prix à l'exportation a également concerné les agrumes (23,7%), les produits de la pêche (7,4%), et les dattes (2,8%), par rapport à la même période de l'année précédente.

## Baisse de 7,3% des importations alimentaires

Les importations alimentaires ont baissé de 7,3% pour atteindre 6338,6MD, représentant 8,6% du total des importations.

La valeur des importations des céréales sont de l'ordre de 3054,1 MD, à fin novembre 2024, enregistrant une régression de 16,5% par rapport à fin novembre 2023.

«Quand l'excédent alimentaire contribue à alléger le déficit global, c'est toute l'économie qui en profite.»

La part de ces importations est de 48,2% du total des importations alimentaires enregistrées à fin novembre 2024 contre 53,5 % au cours de la même période de l'année précédente.

L'ONAGRI a précisé que ces achats ont été consacrés principalement à l'achat du blé, dont la valeur a atteint 1869,8 MD, représentant 61,2% des importations des céréales. Les prix à l'importation des produits céréaliers ont enregistré une baisse variant entre 15% et 23%. Il s'agit d'une baisse des prix à l'importation du blé dur (-15,3%), du blé tendre (-19,4%), de l'orge (-23%) et du maïs (-21,5%).

Il en est de même pour le prix des huiles végétales (-13%) et du lait et dérivés (-2,9%) contre une hausse de (+4%) pour le sucre.

Le déficit de la balance commerciale globale du pays est déficitaire, à fin novembre 2024, de 16764,5 MD, contre un déficit de 16539,2 MD, à fin novembre 2023, soit une hausse de 1,4%.

L'excédent de la balance commerciale alimentaire a contribué à alléger le déficit de la balance commerciale globale de 8,0%.

Le total des importations s'est établi à fin novembre 2024 à 73821, 4 MD. Les deux groupes de produits, celui de l'énergie et

celui des matières premières et demi-produits ont représenté ensemble 51,6% des importations totales du pays. Les importations alimentaires ont représenté 8,6% des importations totales.

«Réduire les importations tout en valorisant les produits locaux, c'est le pari réussi de la balance alimentaire.»

En contrepartie, le total des exportations a atteint 57056,9 MD à fin novembre 2024. Les exportations alimentaires ont représenté 13,5% des exportations totales.

## En bref

### Excédent de la Balance Commerciale Alimentaire en 2024

- **Excédent** : 1347 MD (contre un déficit de 719 MD en 2023).
- **Taux de couverture** : 121,3% en 2024 (89,5% en 2023).
- **Exportations alimentaires** : +25,6% (7685,6 MD), dont:
  - Huile d'olive : +45,2% (4456,2 MD) – 58% des exportations.
  - Dattes : +27,5%.
- **Importations alimentaires** : -7,3% (6338,6 MD), avec une baisse des céréales (-16,5%).
- **Impact global** : L'excédent alimentaire a réduit le déficit global de la balance commerciale de 8%.



### *Entreprises publiques*

## La résistance au changement, obstacle majeur à la digitalisation

Pour 79% des entreprises publiques, la résistance au changement constitue l'obstacle majeur à la transition digitale, c'est ce qui ressort d'une enquête intitulée " Les entreprises tunisiennes à l'ère de la transformation digitale", menée par l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes (ITCEQ), rendue publique vendredi, à Tunis.

Selon cette enquête qui a porté sur 48 entreprises publiques, la pénurie au niveau des compétences numériques représente, aussi, un obstacle pour 72% des entreprises sondées dans la mesure où elle peut ralentir ou freiner leur processus de digitalisation.

D'autres facteurs opérationnels, non moins importants, ont été

relevés comme obstacles au processus de digitalisation. Il s'agit, notamment, du cadre législatif (57%), de la gestion de la cyber-sécurité des données (43%), du manque de moyens de financement (43%) et de la complexité du processus de digitalisation (14,3%).

Malgré ces obstacles, l'enquête a pu démontrer que la plupart des

entreprises publiques (74%), sont actuellement engagées dans des projets de digitalisation alors que 26% envisagent de s'y engager à l'avenir. Pour ces entreprises qui utilisent à 100% l'Internet, les réseaux sociaux et les plateformes informatiques dans leurs activités, la sécurité des données (100%) et la disponibilité des infrastructures numérique (96%), sont les facteurs les plus déterminants dans le processus de digitalisation de entreprises publiques.

D'après la même source, près de 33% des entreprises publiques

ont recours à des achats en ligne et près de 20% procèdent à des ventes en ligne.

S'agissant du volet de la formation, l'enquête révèle que 95% des entreprises publiques dispensent des formations à leurs employés et 93% considèrent que l'apport de la formation est important au niveau de la maîtrise de nouveaux procédés et de l'assimilation de nouvelles méthodes.

Les responsables des entreprises publiques jugent que les compétences numériques des ingénieurs et des techniciens

supérieurs et de celles des cadres administratifs sont très importantes à hauteur respectivement, de 86% et 75%. S'agissant des services administratifs en ligne utilisés par les entreprises engagées dans la digitalisation, l'enquête révèle que ceux relatifs aux différentes déclarations (RNE 82,6%, télé-déclaration fiscale 80,4%, déclarations auprès de la CNSS 73,9% et la plateforme des marchés publics TUNEPS 80,4%), sont les plus utilisés en raison de leur caractère obligatoire.





CUPRA  
LEON

À PARTIR DE **63 DT HT/JOUR**  
DRIVE WITH STYLE

Offre valable dans la limite des stocks disponibles.  
Sous réserve d'acceptation de votre dossier par notre partenaire adhérent.

CONTACTEZ NOUS: **36 036 036**



*Bilel Sahnoun, DG de la Bourse des Valeurs mobilières de Tunis*

## “Plus de 13% de croissance du rendement boursier sans produits dérivés, une belle performance !”

**La Bourse des valeurs mobilières de Tunis, créée en 1969, est l'une des premières bourses de la région. Depuis, malgré toutes les réformes entreprises pour optimiser sa contribution au financement de l'économie, elle n'a pas réussi à assurer son rôle principal à savoir allouer les ressources d'épargne vers des emplois productifs, favoriser la croissance et le développement économique.**

**Pour quelles raisons ? Est-ce dû à la léthargie de l'État censé donner l'impulsion nécessaire à la Bourse en poussant certaines entreprises à s'introduire sur la place boursière ? Est-ce parce que les agents capables de financement ne sont pas nombreux ou parce que ceux qui ont des besoins de financement ne recourent pas au marché boursier ? Pourquoi la bourse de Tunis manque de**

**profondeur et de liquidités ?**

*A ces questions et à d'autres nous répond Bilel Sahnoun, DG de la Bourse des Valeurs mobilières de Tunis dans un entretien en deux temps :*

**Une Bourse avec un bel historique mais dont les réalisations ne sont pas les meilleures à l'échelle régionale et même nationale. Où ça bloque ?**



La Bourse de Tunis a connu des évolutions rapides. Elle est passée par plusieurs étapes aussi. Elle a été l'une des premières bourses à adopter les normes internationales et la migration vers le 100% digital. Au mois de novembre 1994, il y a eu la promulgation de la loi 94-117 portant réorganisation du marché financier séparant les fonctions de contrôle et de gestion.

En 1996, nous avons adopté la cotation électronique avec, à l'époque, la Bourse de Paris et mis en place la plateforme électronique. Nous avons continué depuis et là avec Euronext. C'est un bel historique, pour rappel, nous avons également été précurseurs dans la région sur les plans réglementaire et technologique, en nombre de sociétés et en nombre d'acteurs sur le marché financier.

**Qu'est ce qui explique dans ce cas que la Bourse de Tunis n'a pas évolué aussi bien que d'autres bourses dans la région dans des pays similaires sur le plan économique à la Tunisie ?**

Je pense qu'il y a trois grandes raisons à cela : notre réglementation qui était avant-gardiste en 1994, ne l'est plus. Il y a eu bien quelques petites évolutions réglementaires mais nous restons toujours en retard par rapport à d'autres bourses

parce que la réglementation en vigueur ne nous permet pas d'aller vers des produits financiers innovants et structurants.

Aujourd'hui, 10% des marchés financiers mondiaux sont faits de produits cash et 90% de produits dérivés, des produits structurés etc. A la bourse de Tunis, nous traitons uniquement des produits cash donc d'autres produits font défaut parce que la réglementation ne permet pas de le faire.

**La réglementation ne vous permet pas de traiter des produits verts ?**

Si ! La réglementation nous permet d'avoir des obligations vertes. Nous avons émis un cadre réglementaire spécifique pour les émissions des obligations vertes, la problématique des obligations vertes aujourd'hui est qu'en Tunisie, elles ne sont pas accompagnées d'incitations fiscales importantes favorisant l'investissement dans les projets d'énergie renouvelable.

Le cadre réglementaire n'offre pas de privilèges spécifiques pour différencier les obligations en question par rapport à celles classiques, du coup, elles coûtent plus cher aux agents qui les émettent pour la simple raison qu'émettre une obligation standard ne nécessite pas une expertise différente ou un audit



**AUDIENCE WMC PORTAL**  
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**  
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**  
Visites

+ de **23 Millions**  
Pages Vues

**L'offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien**

CSP+, Cadres, Dirigeants...  
associé à un ciblage large public  
(depuis 2000)

spécifique; en revanche, c'est ce qu'il faut pour certifier que l'obligation est verte et surtout continuer à le certifier tout au long de la durée de sa vie.

**🔴🔴 Aujourd'hui, 10% des marchés financiers mondiaux sont faits de produits cash et 90% de produits dérivés, des produits structurés etc. A la bourse de Tunis, nous traitons uniquement des produits cash.**

Pour résumer, l'absence d'incitations n'aide pas et ne favorise pas l'émergence d'un marché d'obligations vertes. D'autre part, nous n'avons pas encore de catégorie d'investisseurs qui accepteraient un rendement moindre par conviction parce que l'obligation est verte. Deux éléments qui ne plaident pas en faveur de l'émergence d'un marché d'obligations vertes : pas d'institutionnels publics qui encouragent et pas d'investisseurs qui accepteraient un rendement moindre.

**La Bourse de Tunis manquerait-elle de profondeur parce que tous les pans de l'économie nationale n'y sont pas représentés, qu'ils soient traditionnels ou nouveaux?**

Là vous abordez un peu la taille de la bourse et l'étroitesse de son offre en termes de diversité sectorielle ce qui nous renvoie à ce vous avez évoqué tout à l'heure à savoir qu'il y a des pays dotés de places boursières beaucoup plus importantes que nous alors qu'ils ont démarré bien après nous.

C'est justement parce que beaucoup de secteurs ne sont pas représentés à la Bourse de Tunis qui ne reflète pas la cartographie réelle de l'économie nationale. Plus de la moitié de la capitalisation boursière est tirée par les banques, alors que bien d'autres secteurs économiques qui pèsent dans notre PIB n'ont pas été introduits à la bourse et n'y sont pas cotés.

Je cite tout ce qui est énergie et mine, tout ce qui est télécoms, tout ce qui est agriculture et tourisme, plusieurs industries de taille dans des secteurs importants.

Si je prends le cas de la France, la bourse s'est développée sous le mandat d'un gouvernement socialiste avec Pierre Bérégovoy qui a œuvré pour l'introduction en bourse des entreprises à participations publiques. A la Bourse de Paris, il y a eu l'introduction de France-télécoms, à la Bourse d'Arabie saoudite l'introduction de STC (Saudi Telecom Company). On

a même prévu des primes pour que les Saoudiens s'intéressent à la bourse pour offrir les titres STC avec une belle revalorisation pour que l'investisseur apprécie son investissement à la bourse.

Après la STC, l'Arabie Saoudite a fait la même chose avec Aramco devenue la plus grande capitalisation boursière du Monde. Presque toutes les bourses de la région ont des opérateurs télécom côtés et aussi des acteurs dans l'énergie et le pétrole. Il y a une autre catégorie d'entreprises qu'on trouve sur les marchés financiers. Ce sont les utilities, toutes les entreprises d'intérêt public sont très souvent cotées.

**🔴🔴 Il y a des pays qui ont instauré les introductions en bourse obligatoire pour les grandes entreprises dont l'efficience économique a été prouvée.**

**Introduire des entreprises publiques en bourse reviendrait-il à les privatiser ?**

Bien sûr que non. On pense qu'une entreprise cotée doit être forcément publique, ce qui n'est pas le cas bien entendu. Les entreprises publiques cotées vont tout simplement être soumises aux obligations des



cotées, à savoir la publication des états financiers et des indicateurs trimestriels, soit une transparence et une régularité de l'information qui va devenir publique. Coter les entreprises publiques permet de faire profiter ces entreprises de six avantages au moins qui sont :

- L'entreprise cotée va atteindre un niveau de communication régulier avec le grand public ce qui l'oblige à être transparente, observée, surveillée et suivie. Il y a des états financiers semestriels et annuels et également des indicateurs trimestriels qui donnent une idée sur l'évolution de l'activité, les investissements, les marges, les engagements bancaires etc. ;
- Le deuxième avantage est la gouvernance. Dans les entreprises cotées on doit séparer le conseil d'administration du management. Chacun joue son rôle. Le conseil d'administration trace les orientations stratégiques dictées par l'actionnaire et contrôle le management pour l'atteinte de ses objectifs, et le management doit se concentrer sur les objectifs à atteindre et on ne doit pas s'immiscer dans sa politique de gestion ;
- Le troisième avantage est la comparabilité. Quand une entreprise est cotée, ses titres vont être comparés avec de multiples valeurs boursières y compris dans d'autres pays aussi. Cela va permettre au conseil d'administration d'ajuster ses politiques, d'évaluer le management de l'entreprise et de vérifier si ses ratios sont dans les standards internationaux ou non ;
- Le quatrième avantage est la valorisation de l'actif de l'Etat. Aujourd'hui, personne n'est capable de définir combien vaut telle ou telle entreprise publique, en revanche quand elle est cotée on lui donne une valeur boursière et cela permet de valoriser l'actif de l'Etat à tout moment ;
- Le cinquième objectif est d'offrir à ces entreprises une autonomisation financière, un accès à une nouvelle source de financement qui est le marché financier. A titre d'exemple, on peut commencer par les émissions d'emprunt obligataires et réduire leur poids sur le budget de l'Etat ;
- Le sixième objectif est celui de donner à la bourse plus de volume, plus de représentativité des secteurs, plus de poids,

## Toukaber

L'huile d'olive extra vierge de la ferme Ben Ismail, située dans la localité de Toukaber, à Medjez El Bab (gouvernorat de Béja), a remporté pour la huitième année consécutive la médaille d'or « Extra Gold » du concours international « Biol Novello » 2024, qui distingue les meilleures huiles d'olive biologiques au monde.

Cette distinction a été décernée lors de la 30e édition de la compétition italienne, à laquelle ont pris part 181 pays cette année. Dix huiles d'olive, récoltées précocement (avant le 15 novembre), ont obtenu cette médaille d'or « Extra Gold », témoignant ainsi de leur qualité exceptionnelle.

L'huile de la ferme Ben Ismail, représentée par la marque Toukaber, est la seule huile arabe et africaine à remporter ce prestigieux prix, un événement organisé par le ministère italien de l'Agriculture, en collaboration avec les principaux producteurs mondiaux d'huile d'olive, dont l'Espagne et l'Italie.

« Ce concours met en lumière la qualité de l'huile d'olive biologique et encourage la récolte des olives avant le 15 novembre, lorsqu'elles atteignent un stade optimal de maturité. Cela permet d'obtenir des huiles d'une qualité supérieure, avec des bienfaits sanitaires incontestables », a précisé Maher Ben Ismail.

une meilleure attractivité de gros investisseurs locaux et étrangers et faire en sorte qu'elle soit plus visible sur les radars des principaux outils d'investissement à l'international.

### ***Il y a eu l'expérience d'une Tunisair cotée et cela n'a été pas le meilleur des exemples***

Je ne veux pas parler d'une entreprise plus que d'une autre. Est-ce qu'aujourd'hui les entreprises cotées sont soumises aux mêmes règles ? Est-ce qu'il y a une réelle séparation entre le conseil d'administration et le management ? Est-ce qu'il y a des décisions prises par la tutelle ou non ? Est-ce qu'elles sont toujours d'ordre économique ? Est-ce que le poids des décisions sociales d'une entreprise n'affecte pas ses performances ? Est-ce qu'on peut tolérer qu'une entreprise mette des années pour publier ses performances financières ? Ce sont des questions qu'il faut poser.

Il ne faut pas incriminer la bourse parce qu'une entreprise n'a pas été le bon exemple pour l'investisseur, pour la bourse ou pour elle-même. Il ne faut pas casser le thermomètre quand on a de la fièvre. La bourse est le thermomètre des entreprises, parce que c'est le lieu de rencontre des acquéreurs et des vendeurs.

**La bourse est le thermomètre des entreprises, parce que c'est le lieu de rencontre des acquéreurs et des vendeurs.**

Ce sont les acquéreurs et les vendeurs qui décident de la valeur qu'ils attribuent à une société et en tant que bourse, nous sommes le thermomètre des entreprises, nous ne sommes pas la source de la maladie.

Si une entreprise se porte bien ou va mal, il ne nous revient pas de statuer sur l'augmentation ou la baisse du titre. Nous sommes là pour gérer un marché d'actions et donner une valeur. L'offre et la demande sont décidées par des investisseurs que nous ne connaissons même pas. Les ordres sont anonymes, et ce sont des ordres sur lesquels nous n'avons aucun pouvoir. Seuls les traders connaissent l'identité des vendeurs et des acheteurs.

***Justement pour revenir à l'encouragement de l'introduction à la bourse des grandes entreprises publiques, que doit faire l'Etat pour les encourager à entrer en bourse ?***

Il y a des pays qui ont instauré les introductions en bourse obligatoire pour les grandes



## **Neotex**

La ministre de l'Industrie, de l'énergie et des mines Fatma Thabet Chiboub, a indiqué vendredi que l'initiative "vers l'industrie 4.0" lancée en Tunisie, s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la Tunisie à l'horizon 2035, qui comportera la transition vers l'industrie 4.0.

Cette stratégie sera mise en œuvre en suivant une feuille de route, des objectifs et des indicateurs clairs, a-elle poursuivi.

Intervenant lors de la clôture de la première phase du projet centre de compétence en industrie 4.0, baptisé "Neotex", organisée par le pôle de compétitivité Monastir-El Fejja, sur le thème "industrie intelligente et transition numérique dans le secteur du textile", la ministre a mis l'accent sur l'importance de tirer profit du progrès technologique et de l'exploiter pour trouver des solutions permettant d'accélérer la transition écologique et énergétique, afin de renforcer la compétitivité du tissu industriel tunisien en lui assurant une plus grande efficacité de gestion des ressources.

Il s'agit également d'identifier les facteurs de développement du tissu industriel en Tunisie et les moyens de coopération entre les différentes parties, pour une industrie plus compétitive.



entreprises dont l'efficience économique a été prouvée, et qui sont aujourd'hui prospères et transparentes.

Je prends l'exemple des GAFA aux Etats-Unis, où Google, Facebook, Ali baba ont été obligés de s'introduire en bourse, par force de loi. En Inde, Tata, important groupe industriel, y a été obligé par la loi.

Il y a plusieurs critères qui mènent à la prise de décision. Ils peuvent être la taille, le niveau d'engagement, le nombre d'actionnaires ou encore le secteur d'activité. Le benchmarking a montré qu'il y a plusieurs types de réglementations qui obligent les entreprises à s'introduire en bourse.

Nous avons un vieux texte en Tunisie, qui date de 2006, ce n'est pas un texte de loi, c'est une circulaire de la Banque centrale, qui stipule qu'à partir d'un engagement bancaire de 25 millions de dinars, ce qui n'est pas énorme, une société ou un groupe d'entreprises doit soit se faire noter par une agence de notation soit être cotée en bourse.

Cette circulaire n'a jamais été appliquée et si un jour on érige cette disposition en une loi, en augmentant le niveau d'engagement parce que devenu trop bas et avec

d'autres niveaux et critères, cela donnera profondeur et diversité à la bourse et lui permettra de mieux contribuer au financement de l'économie, préserver notre tissu économique et éviter des surprises et des risques systémiques qui peuvent affecter le fonctionnement de l'entreprise à cause de facteurs endogènes ou exogènes.

### **Qu'en est-il de la capitalisation boursière ?**

La capitalisation boursière est très faible et ne représente que 18% du PIB alors qu'elle est supérieure à 30% dans les pays qui nous ressemblent et peut

**🔴 Cette année, nous sommes à plus de 13% de croissance, donc même si le TMM est encore à 8%, nous nous situons dans un territoire positif de rendement.**

même atteindre les 50%. Cet état des choses prouve que l'offre produit que nous avons n'est pas très attractive et n'est pas diversifiée.

Si nous avons une capitalisation boursière tirée à plus de 50% par le secteur bancaire, si ce dernier est fragilisé ou est en crise, cela se répercute sur l'indice et les

## **Finances publiques**

A fin septembre 2024, le solde budgétaire enregistré un déficit de l'ordre de 994 millions de dinars (MD), contre un déficit 1,424 milliard de dinars enregistrés à fin septembre 2023, soit un allègement de 30%, d'après la note « Résultats provisoires de l'Exécution provisoire du budget de l'Etat à fin septembre 2024 », publiée récemment par le ministère de Finances.

En fait, les ressources budgétaires ont augmenté de 9,6%, pour s'établir à 33,740 milliards de dinars, contre 30,787 milliards de dinars, à fin septembre 2023.

L'amélioration des ressources budgétaires provient principalement d'une hausse de 9,5% des recettes fiscales lesquelles (recettes) ont atteint 31,080 milliards de dinars, ainsi que des recettes non fiscales qui ont accru de 1,4% passant de 2,1 milliards à 2,128 milliards de dinars.

En contrepartie, les charges budgétaires se sont accrues à un rythme moins important de 7,2%, passant de 31,902 milliards de dinars à fin septembre 2023 à 34,203 milliards de dinars, à fin septembre 2024.

Il convient de souligner que les dépenses de rémunération représentent 48,51 % du total des charges budgétaires...

performances de la bourse parce que l'offre et la diversification des produits ne permet pas de réduire le niveau du risque boursier.

Cela étant, ce que je viens de dire est purement théorique, parce qu'historiquement, la bourse de Tunis a toujours réalisé de belles performances sur les moyens et longs termes.

Cette année, nous sommes à plus de 13% de croissance, donc même si le TMM est encore à 8%, nous nous situons dans un territoire positif de rendement et il reste encore des opportunités. Ceci alors que l'épargne nationale a baissé considérablement. Une épargne nationale tirée par les institutionnels qui en représentaient à peu près la moitié et les particuliers qui représentaient l'autre moitié.

Celle des institutionnels en grande partie était, fut un temps, tirée par les entreprises publiques qui étaient excédentaires avec une trésorerie excédentaire placée et permettait de constituer une bonne thésaurisation et puis l'épargne des particuliers qui s'est trouvée érodée par un niveau d'inflation assez important et ce, sur les 15 dernières années, donc il n'y a pas beaucoup de possibilités d'attirer cette épargne-là ou ce qu'il en reste à la bourse.

Un autre facteur important est que l'épargnant, bon père de famille n'est pas initié à la gestion du risque boursier et dans ce cas, soit il fait confiance à un courtier, un acteur boursier et lui confie cette épargne soit on lui propose des produits garantis.

Malheureusement, l'absence de produits dérivés et garantis à la bourse, inciterait cet investisseur prudent, à aller plutôt vers des produits monétaires, un placement d'épargne ou des

placements à terme dans des banques, ou à l'assurance vie, qui offre également la sécurité et la garantie de la rémunération avec un taux minimum de rendement, chose que la bourse ne peut pas faire. La Bourse est un bon moyen de faire fructifier l'argent à condition d'adopter les bonnes stratégies d'investissement mais aussi d'être prêt à prendre des risques.

*Entretien par Amel Belhadj Ali*

## En bref

### **Bourse de Tunis**

- **Création :** Fondée en 1969, pionnière dans la région.
- **Faiblesses :**
  - Capitalisation boursière faible (18% du PIB contre 30-50% dans des pays similaires).
  - Manque de diversité sectorielle (50% de la capitalisation tirée par les banques).
  - Réglementation dépassée, limitant les produits financiers innovants.
- **Chiffres Clés :** Croissance de 13% en 2024 malgré un TMM de 8%.
- **Solutions Proposées :**
  - Moderniser la réglementation pour accueillir des produits structurés.
  - Encourager l'introduction en bourse d'entreprises publiques et diversifier les secteurs.
  - Offrir des incitations fiscales pour développer les obligations vertes.
- **«La Bourse est un thermomètre, non la source de la maladie.» — Bilel Sahnoun**



NEO BTE

L'AGENCE

VIRTUELLE

DE LA BTE



CREATED BY



بنك تونس و الإمارات  
Banque de Tunisie et des Emirats



*Bilel Sahnoun - BVMT*

## Comment la Bourse de Tunis peut-elle dynamiser le financement des entreprises publiques et privées ?

***Dans la sphère financière animée par divers supports d'investissement, les marchés offrent un lieu de rencontre privilégié entre l'offre et la demande de capitaux à moyen et long terme. Ces marchés peuvent jouer un rôle crucial en tant qu'instruments financiers surtout dans une Tunisie qui s'oriente de plus en plus vers des sources de financement internes et où***

***la dette intérieure publique totale, passée de 29,7 % à 51,7 % en 2024 constituée en très grande partie de financements bancaires, prive la sphère économique des appuis financiers bancaires.***

*Dans pareil contexte, quel rôle pourrait jouer le marché financier, pour pallier le recul des financements bancaires à l'économie ?*

*Réponses de Bilel Sahnoun, DG de la Bourse de Tunis dans la deuxième partie de l'entretien :*

***Quelles sont les conditions pour que le marché financier devienne un financeur efficace pour l'économie tunisienne ?***

Je pense que le financement des besoins de financement des entreprises publiques à travers le marché financier tunisien serait



très utile. A titre d'exemple, les possibilités sont grandes et nous pouvons leur consacrer un compartiment spécifique, et dédié, pour les titres de capital et leur consacrer des emprunts obligataires afin de restructurer leurs dettes et les aider dans la mise à niveau de leurs investissements.

Nous jouons déjà un rôle important dans le financement du budget à travers la contribution du marché financier dans les émissions des emprunts nationaux. La contribution est conséquente. Aujourd'hui, la souscription à travers les intermédiaires en bourse est très importante. Nous savons faire et nous le démontrons.


Les intermédiaires en bourse à travers les sicav et les FCP (Fonds Communs de Placement) qu'ils gèrent sont capables de drainer la masse de petits épargnants et les véhiculer vers des investissements utiles que ce soit à travers le rendement de l'emprunt national ou des autres emprunts obligataires. Nous pouvons extrapoler et généraliser ces réussites pour financer les entreprises publiques.

Il y a des pays africains qui ont pensé à titriser la dette de l'Etat dans certains secteurs et certaines entreprises. Cela permet de remplacer la dette de l'Etat par du papier sur le long

terme et d'offrir la possibilité à l'entreprise de monétiser les titres sur le marché et lui éviter de fournir un effort de trésorerie et de rembourser ses dettes en cash.

### **Qu'en est-il de la levée des fonds dans le secteur privé ?**

*Pour le secteur privé aujourd'hui il y a deux manières de lever des fonds ou peut être trois:*

 **Il faut obliger certaines grandes entreprises à entrer en bourse à partir d'une taille conséquente.**

Il y a ceux qui veulent lever des fonds sans s'ouvrir au grand public ce qui peut être réalisé à travers le marché alternatif par des investisseurs avertis. Dans ce genre de marché, nous trouvons tous les acteurs du capital investissement, du capital-risque, les banques, les assurances, les family office, les grands investisseurs. Le texte les a énumérés de manière très claire.

La deuxième approche est que l'entreprise remplit les conditions de l'introduction en bourse, et a besoin de lever des fonds pour continuer son développement et son investissement. C'est donc

par l'augmentation de capital et la création de nouvelles actions destinées au grand public et autres.

La troisième solution est le financement par la dette non bancaire, mais par l'émission d'emprunts obligataires (classiques ou convertibles en actions) qui financent soit une restructuration de dette à court terme soit un financement d'investissement, de développement ou de modernisation ou de mise à niveau.

Ce sont les trois solutions de financement qui s'offrent à nous aujourd'hui pour l'investissement dans le secteur privé.

**Nous avons évoqué dans la première partie de l'entretien l'importance d'encourager les grandes entreprises, telle les opérateurs télécoms d'entrer en bourse en leur offrant des incitations fiscales, qu'en est-il en Tunisie ?**

Ces entreprises pourront, une fois introduites en bourse, attirer une nouvelle catégorie d'investisseurs. On peut aussi inciter les IDE en portefeuille de façon très importante en dotant ces entreprises d'une bonne gouvernance, de la transparence, d'une redevabilité vis-à-vis des actionnaires, de l'insertion éventuelle de

l'actionnariat-salarié et surtout doter l'entreprise d'une structure financière solide et durable.

### **Pourquoi les entreprises ont boudé cette démarche ?**

Il y a eu quelques entreprises qui ont fait leur entrée en bourse. Des compagnies d'assurance qui ont profité des avantages fiscaux sur les trois ou quatre dernières années.

Il faut toutefois savoir que les incitations fiscales ne sont pas la seule motivation. Ce n'est pas parce qu'on réduit le taux d'imposition de 10 ou de 15% que les entreprises vont mettre 30% de leur capital dans la sphère publique. Il faut qu'il y ait d'autres raisons.

Là, je reviens sur le cadre réglementaire. Il faut obliger certaines grandes entreprises à entrer en bourse à partir d'une taille conséquente. C'est le cas de l'Inde, une compagnie d'assurance, une banque d'affaires ou une banque de détail doivent être cotées. La banque centrale pourrait donner une liste préalable chaque année pour informer les entreprises en question qu'elles ont douze mois pour s'introduire en bourse sinon elle leur retire l'agrément. Donc il y a la carotte fiscale et aussi le bâton réglementaire.

### **Pour revenir aux entreprises**

### **confisquées cotées, il y en a qui sont restées entre les mains de l'Etat et il y en a qui ont été cédées aux privés, quelle est leur situation ?**


Dans les deux cas de figure, ces entreprises se comportent très bien. Nous avons eu de réels succès pour celles cédées aux privés. Il n'y a pas eu de répercussions sur leur management., Confisquées, elles sont passées d'un privé à un autre privé qui gère et a continué à assurer la bonne gestion de l'entreprise.

Parmi les entreprises confisquées, pas encore cédées et cotées, à ma connaissance, il y en a une et elle est très bien gérée. Elle s'est conformée aux exigences de la bourse et des marchés financiers en termes de communication financière et en termes de performances. Je pense qu'elle réalise ses objectifs parce qu'elle est bien gérée.

### **Comment améliorer les performances de la bourse de Tunis ?**

La Bourse est le reflet des performances des entreprises cotées. Nous sommes, en ce qui nous concerne, peu exposés aux risques. Quelquefois quand un secteur n'est pas exposé à des risques externes, c'est aussi une bonne chose.

Les bourses étroitement liées à l'activité pétrolière, ne dépendent pas des performances des entreprises mais du risque externe et du marché. Nous n'avons pas réellement ce niveau d'exposition d'un secteur en particulier dans notre pays à l'exception de celui des banques. Le secteur bancaire est l'illustration de toute l'économie. Le peu d'exposition des entreprises par des secteurs exogènes, fait que le fonctionnement de la bourse ne peut être que stable suivant un trend sûr mais pas très fulgurant ou euphorique.

 **Nous sommes peu intégrés, fragmentés et chacun des marchés africains veut tout faire à la fois.**

### **Est-ce que le fait de ne pas prendre des risques, peut servir les intérêts d'une bourse et en faire un acteur économique performant ?**

La bourse traduit le niveau de risque le plus important pour un investisseur. Il faut savoir qu'un placement sans risque rapporte peu. Pour un rendement élevé, il faut accepter de courir le risque. On devrait pouvoir juguler les risques élevés par des gardes fous, mais aussi par la diversité

des secteurs et la diversification du portefeuille d'investissement et des produits financiers qu'on devrait être capables de structurer et qui offrent une garantie sur les fonds investis.

Nous pouvons aussi avoir d'autres fonds, des locomotives. Dans les pays développés, ce sont les fonds de pension qui investissent énormément, le plus gros de l'épargne collectée à très long terme. L'épargne est capable de financer réellement l'économie à travers le marché financier et assurer un rendement pour les épargnants.

Il faut mettre en place toute une stratégie d'investissement à travers des produits boursiers, et c'est pour cela qu'aujourd'hui aux Etats-Unis, le marché financier contribue à plus de 60% au financement de l'économie parce qu'il y a des fonds de pension énormes qui injectent des masses colossales d'argent dans le marché boursier.


Dans le cas tunisien, si on avait autorisé les caisses de retraite à investir en bourse dans les années 90, elles auraient, aujourd'hui, été largement excédentaires, parce que si je prends l'évolution de l'indice boursier depuis les années 90 jusqu'à aujourd'hui et que je le projette sur les caisses sociales de l'époque comme excédent des trésoreries mais placé dans les banques

ou dans des valeurs du trésor, nous aurions pu faire des gains énormes et c'est malheureux de ne pas l'avoir fait.

### **Quelle est l'importance des souscripteurs étrangers ?**

Oui. Aujourd'hui, la part des souscripteurs étrangers dans la capitalisation boursière est aux alentours de 21%. C'est peu parce que ce sont des investisseurs stratégiques qui ne bougent pas et qui représentent les participations de maisons mères dans leurs filiales tunisiennes cotées, banques, société de boisson etc.

Ce sont des participations stratégiques qui ne tournent pas beaucoup. 1% uniquement représente les investisseurs étrangers des portefeuilles qui ont le caractère d'arbitrage sur des fonds.

 **Si on avait autorisé les caisses de retraite à investir en bourse dans les années 90, elles auraient, aujourd'hui, été largement excédentaires.**

Je suis conscient que c'est trop peu et ça démontre que nous avons une faible capacité d'attirer des investisseurs étrangers. L'investisseur étranger qui vient dans notre pays prend en compte

trois critères. D'abord la facilité d'entrée et de sortie. Je pense que les acteurs sont habitués à une réglementation de change qui leur est proprement adaptée avec une fiche d'investissement. Il y a une fluidité d'entrée et de sortie.

Ensuite, il y a la diversité des secteurs et la capacité du marché à offrir une liquidité et absorber de gros volumes qui permet à l'investisseur d'entrer ou sortir plus rapidement. La Bourse de Tunis a très peu de volume. Imaginez un investisseur qui met cent millions de dollars et veut les revendre mais ne trouve pas d'acquéreur, donc là aussi c'est un problème en rapport avec la liquidité.

Enfin, l'absence de diversité des instruments financiers dans lesquels on peut investir à l'instar des produits dérivés, des commodités, ...

**Ne pensez-vous pas que les marchés africains sont peu intégrés et que cela ne plaide pas en faveur du développement des marchés locaux ?**

Nous sommes peu intégrés, fragmentés et chacun des marchés africains veut tout faire à la fois. Il y a beaucoup de projets que nous voulons faire à Tunis, tous mes confrères africains veulent faire pareil. Vouloir tout

créer sur des marchés atomisés avec une volumétrie très modeste pour les investisseurs n'est pas une idée géniale.

Il n'y a pas beaucoup d'initiatives pour des bourses régionales ou pour des positionnements de certains pays sur des produits. Nous pouvons imaginer une bourse qui va gérer la dette, une autre qui va gérer les commodities et une troisième qui va gérer des produits indiciels basées sur des indices sectoriels ou régionaux.

Nous pouvons donc imaginer cette fusion entre les bourses, mais il y a plusieurs freins : les freins de la réglementation et ça mettrait beaucoup de temps pour harmoniser, il y a le frein de la réglementation de changes, nous sommes sur des réglementations de change qui diffèrent énormément les unes des autres.

La réglementation tunisienne ne permet pas aux investisseurs tunisiens d'acheter des actions sur d'autres marchés africains ou autres. Il y a également la volonté politique des pays qui fait qu'aujourd'hui le non Maghreb ne nous permet pas d'avoir une bourse maghrébine, même si les opérateurs pourraient se mettre d'accord et se disent nous devons répartir les rôles : vous prenez la dette, moi je prends les actions et vous les commodities.

La nature des relations politiques entre les pays pourrait ne pas permettre ou favoriser l'émergence d'un pôle boursier et c'est malheureux parce que la bourse de Paris a évolué vers Euronext, et Euronext est présente dans plusieurs pays européens. Cela a créé un groupe pan-européen qui commence à se faire une place parmi les grandes places dans le monde grâce à la convergence de la réglementation.

Il y a une réglementation quasi-unique européenne, une monnaie unique qui est l'Euro et une politique unique pour tout ce qui touche les politiques publiques générales au sein de l'union européenne qui ne diffère pas d'un pays à un autre. Cela aide beaucoup, il faut espérer que nous puissions faire de même dans l'avenir.

*Entretien conduit par Amel Belhadj Ali*

## En bref

### **Le Rôle du Marché Financier en Tunisie**

- **Contexte actuel :** La dette publique intérieure atteint 51,7 % en 2024, limitant le financement bancaire.
- **Potentiel du marché financier :**
  - Création de compartiments dédiés aux entreprises publiques pour restructurer leurs dettes.
  - Promotion des entreprises privées via des introductions en bourse, des emprunts obligataires ou des fonds d'investissement.
- **Chiffres clés :**
  - 21 % de la capitalisation boursière détenue par des étrangers, mais seulement 1 % par des investisseurs de portefeuille.
- **Propositions :**
  - Incitations fiscales et obligations réglementaires pour les grandes entreprises.
  - Diversification des produits financiers et meilleure intégration régionale pour attirer les investisseurs.



*Le Guide*  
2024

Épargne retraite

Placements

Épargne



## *Bourse Tunis*

# Le TUNINDEX clôture en recul à 9884,5 points avec un volume record de 67,1 MDT

**Le marché a clôturé la journée de vendredi sur une note baissière. L'indice de référence s'est plié de 0,1 % à 9884,5 dans un volume bien garni de 67,1 MDT (soit un deuxième record réalisé depuis le début de l'année 2024), soutenu par un engouement marqué sur les titres ARTES et ATTIJARI BANK qui ont représenté respectivement 42 % et 35 % des échanges sur le marché, selon l'analyse de l'intermédiaire en bourse, Tunisie Valeurs.**

Notant qu'aucune transaction de

bloc n'a été réalisée au terme de cette séance.

Le titre ASTREE a chapeauté le palmarès de la séance. L'action de l'assureur a progressé de 4,5 % à 43,850 Dt, dans un flux de 749 mille dinars.

Le titre UADH est reparti à la hausse. L'action du concessionnaire automobile s'est offert un gain de 4,4 % à 0,470 Dt. La valeur a généré des échanges de 3 mille dinars.

Le titre STA s'est placé en lanterne rouge du TUNINDEX.

L'action du représentant de la marque Chery en Tunisie a perdu 4,6 % à 21,000 Dt dans un flux de 103 mille dinars sur la séance. Le titre BTE a figuré parmi les plus grands perdants de la séance. L'action de la banque mixte a reculé de 4,4 % à 3,480 Dt sans faire l'objet de transactions.

Le titre ARTES a été le titre le plus échangé sur la séance. Le titre du représentant de la marque Dacia et Renault s'est maintenu à l'équilibre à 7,980 Dt, en alimentant le marché avec des capitaux de 28 MDT, soit 42 % du volume transigé sur la cote.



## *Bourse Tunis*

# Tendance baissière pour le Tunindex malgré une dynamique positive depuis janvier 2024

**La Bourse de Tunis a terminé la semaine sur une note légèrement baissière. Le Tunindex a légèrement reculé de -0,3 % à 9884,5 points.**

Le benchmark maintient, ainsi, sa performance depuis le début de l'année à +13%, selon l'intermédiaire en bourse Tunisie valeurs.

Sur le front des échanges, le volume total échangé sur cette semaine a été bien garni, s'élevant à 84,7 MDt, soit un volume quotidien moyen de 21,2 MDt dans cette semaine écourtée d'une séance.

### **Tendance du marché**

Les titres ARTES, ATTIJARI BANK et UIB ont été les titres plus échangés courant la semaine, accaparant à eux seuls 77 % du volume transigé sur le marché

Le titre SOTEMAIL s'est retrouvé en haut du palmarès. L'action du spécialiste en articles céramiques a affiché la meilleure performance de la semaine, se hissant de +23,5 % à 3,470 Dt, dans un volume quasi-nul.

Le titre OFFICE PLAST a figuré parmi les plus grands gagnants de la semaine. L'action de la société a gagné 9,3 % à 1,290 Dt, en amassant un volume de 147 mille dinars sur l'ensemble de la semaine.

Le titre BTE s'est retrouvé en lanterne rouge du marché. Le titre de la banque privée a reculé de -8,7 % à 3,480 Dt, dans un volume quasi-nul.

ARTES a été le titre le plus dynamique de la semaine, drainant sur la cote 28 MDt, soit 33 % du volume transigé sur le marché. Le titre du

concessionnaire automobile s'est maintenu quasi-stable à 7,980 Dt.

La Bourse de Tunis a terminé la semaine sur une note légèrement baissière. Le Tunindex a légèrement reculé de -0,3 % à 9884,5 points. Le benchmark maintient, ainsi, sa performance depuis le début de l'année à +13%.

Sur le front des échanges, le volume total échangé sur cette semaine a été bien garni, s'élevant à 84,7 MDt, soit un volume quotidien moyen de 21,2 MDt dans cette semaine écourtée d'une séance.

Les titres ARTES, ATTIJARI BANK et UIB ont été les titres plus échangés courant la semaine, accaparant à eux seuls 77 % du volume transigé sur le marché.

## Devises, Taux, Indicateurs

### Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

24/12/2024

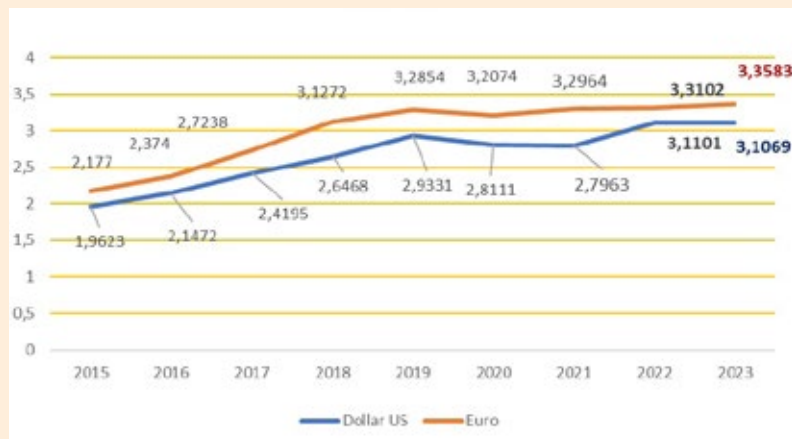
MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2365
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,2214
DOLLAR DES USA	USD	1	3,1843
LIVRE STERLING	GBP	1	4,0140
YEN JAPONAIS	JPY	1000	20,3135
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,1766
FRANC SUISSE	CHF	10	35,4896
EURO	EUR	1	3,3193
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,6506
Yuan Chinois	CNY	1	0,4376

### Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	3,2270	3,3694
6 MOIS	3,2657	3,4186

### Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)  
2015 - 2023



**7,99%**  
TMM  
25/12/2024

**8,00%**  
TID  
25/12/2024

**7,99%**  
TMM  
Novembre 2024

**7,00%**  
TRE  
Décembre 2024

**25,711**  
Milliard  
Avoirs en devise  
25/12/2024

**115**  
Jours  
d'importations  
25/12/2024





# Tunindex

## 9 884,50

Var. Année **12,96 %**  
20/12/2024

# Tunindex 20

## 4 359,11

Var. Année **13,94 %**  
20/12/2024

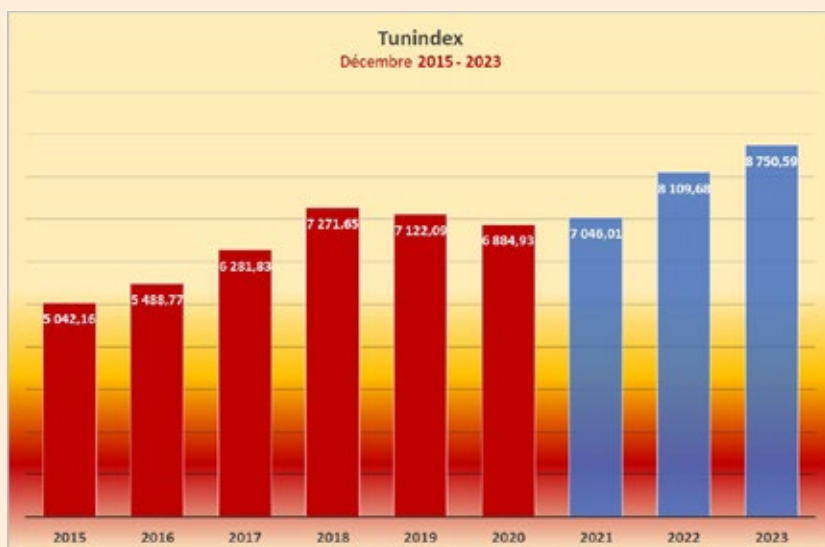
Volume semaine **105,423** Million DT

Capitalisation **26,25** Milliard DT

PER marché **9,28**  
(Novembre)

## INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
<b>8000</b>	<b>Sociétés Financières</b>	<b>7 383,48</b>	<b>12,70%</b>
8300	Banques	6 848,95	12,27%
8500	Assurances	15 032,53	5,55%
8700	Services Financiers	12 261,52	33,50%
<b>5000</b>	<b>Services aux Consommateurs</b>	<b>3 142,51</b>	<b>4,66%</b>
5300	Distribution	4 951,01	4,66%
<b>3000</b>	<b>Biens de Consommations</b>	<b>8 134,02</b>	<b>15,84%</b>
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	9 983,41	14,36%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 621,22	20,73%
<b>2000</b>	<b>Industries</b>	<b>1 825,61</b>	<b>9,91%</b>
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	793,62	12,17%
<b>1000</b>	<b>Matériaux de Base</b>	<b>5 037,38</b>	<b>29,00%</b>



## + FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
SOTEMAIL		18,30%
OFFICEPLAST		9,32%
SANIMED		7,77%
HANNIBAL LEASE		4,43%
MAGASIN GENERAL		4,42%

## + FORTES BAISSSES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
SIPHAT		-9,28%
BTE (ADP)		-8,66%
CIMENTS DE BIZERTE		-4,44%
SMART TUNISIE		-4,19%
BEST LEASE		-4,09%

## + FORTES BAISSSES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
CIMENTS DE BIZERTE		-54,26%
SOMOCER		-43,84%
ALKIMIA		-40,88%
AETECH		-39,39%
STIP		-35,68%

## + FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. AN
MPBS		120,90%
SOTETEL		90,28%
LAND OR		75,00%
CELLCOM		44,65%
Hannibal Lease		38,71%

# COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		20/12/2024	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2023	Semaine précédente	De la semaine			
<b>SOCIETES FINANCIERES</b>								<b>13 643,291</b>
<b>BANQUES</b>								<b>11 211,975</b>
Amen Bank	5	30 264 000	33,500	35,910	35,760	-0,42%	6,75%	1 082,241
ATB	1	100 000 000	2,700	2,920	2,850	-2,40%	5,56%	285,000
BH Bank	5	47 600 000	11,950	12,390	12,580	1,53%	5,27%	598,808
BIAT	5	35 700 000	91,900	93,990	93,600	-0,41%	1,85%	3 341,520
BNA	5	64 000 000	8,130	8,160	8,000	-1,96%	-1,60%	512,000
Banque de Tunisie	1	270 000 000	5,380	5,060	5,100	0,79%	-5,20%	1 377,000
BTE (ADP)	20	1 000 000	4,970	3,810	3,480	-8,66%	-29,98%	3,480
STB	5	155 375 000	3,740	2,900	2,900	0,00%	-22,46%	450,588
Attijari Bank	5	42 000 000	46,140	50,980	50,890	-0,18%	10,29%	2 137,380
UBCI	5	20 001 529	22,500	21,010	21,500	2,33%	-4,44%	430,033
UIB	5	32 560 000	25,900	22,900	22,510	-1,70%	-13,09%	732,926
Wifack Bank	5	30 000 000	8,700	8,720	8,700	-0,23%	0,00%	261,000
<b>ASSURANCES</b>								<b>1 346,266</b>
ASTREE	5	6 000 000	48,500	43,940	43,850	-0,20%	-9,59%	263,100
BH Assurances	5	2 660 000	48,750	49,000	49,000	0,00%	0,51%	130,340
STAR	10	2 307 693	176,700	175,200	176,980	1,02%	0,16%	408,416
Tunis RE	5	20 000 000	7,200	7,950	7,900	-0,63%	9,72%	158,000
Assur. MAGHREBIA	10	4 500 000	52,450	52,240	51,480	-1,45%	-1,85%	231,660
MAGHREBIA Vie	1	25 000 000	6,040	6,320	6,190	-2,06%	2,48%	154,750
<b>LEASING</b>								<b>722,105</b>
ATL	1	32 500 000	3,600	4,190	4,170	-0,48%	15,83%	135,525
BH Leasing	5	7 000 000	3,240	3,900	3,900	0,00%	20,37%	27,300
Best Lease	1	30 000 000	2,000	2,200	2,110	-4,09%	5,50%	63,300
CIL	5	7 000 000	19,190	25,000	24,980	-0,08%	30,17%	174,860
Hannibal Lease	5	11 000 000	5,270	7,000	7,310	4,43%	38,71%	80,410
Attijari Leasing	10	2 750 000	16,800	19,650	19,000	-3,31%	13,10%	52,250
Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	13,000	18,000	17,450	-3,06%	34,23%	188,460
<b>SOCIETES D'INVESTISSEMENTS</b>								<b>362,946</b>
PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	48,950	46,010	46,010	0,00%	-6,01%	46,010
SPDIT Sicaf	1	28 000 000	8,500	10,940	11,000	0,55%	29,41%	308,000
Tuninvest Sicar	1	966 000	9,000	9,250	9,250	0,00%	2,78%	8,936
<b>INDUSTRIES</b>								<b>10 322,516</b>
<b>HOLDING</b>								<b>2 329,988</b>
OneTech Holding	1	80 400 000	8,920	9,480	9,390	-0,95%	5,27%	754,956
Poulina GH	1	180 003 600	8,000	8,890	8,750	-1,57%	9,38%	1 575,032
<b>AGRO-ALIMENTAIRE</b>								<b>4 005,471</b>
CEREALIS	1	4 888 889	13,300	13,300	13,300	0,00%	0,00%	65,022
Delice Holding	10	54 907 262	11,700	16,190	16,030	-0,99%	37,01%	880,163
LAND'OR	1	13 784 285	6,000	10,590	10,500	-0,85%	75,00%	144,735
SFBT	1	247 500 000	12,450	11,770	11,780	0,08%	-5,38%	2 915,550
SOPAT	1							0,000
<b>PHARMACEUTIQUE</b>								<b>233,520</b>
ADWYA	1							0,000
SIPHAT	5	1 800 000	3,760	4,850	4,400	-9,28%	17,02%	7,920
UNIMED	1	32 000 000	7,480	7,200	7,050	-2,08%	-5,75%	225,600
<b>COMPOSANTS AUTOMOBILE</b>								<b>42,478</b>
ASSAD	1	24 000 000	0,840	0,700	0,690	-1,43%	-17,86%	16,560
GIF-FILTER	1	10 536 994	0,530	0,430	0,430	0,00%	-18,87%	4,531
STEQ	5	1 400 000	6,500	6,500	6,500	0,00%	0,00%	9,100
STIP	3	4 207 824	4,540	2,810	2,920	3,91%	-35,68%	12,287

source: bVMT

données fournis à titre indicatif

# COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture			Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2022	Semaine précédente	20/12/2024 De la semaine			
<b>CIMENTIER</b>								<b>764,606</b>
Carthage Cement	1	343 624 940	1,970	2,200	2,170	-1,36%	10,15%	745,666
Ciments de Bizerte	1	44 047 290	0,940	0,450	0,430	-4,44%	-54,26%	18,940
<b>CHIMIE</b>								<b>398,992</b>
Air Liquide	25	1 637 504	81,120	100,480	100,000	-0,48%	23,27%	163,750
ALKIMIA	10	1 947 253	29,770	17,600	17,600	0,00%	-40,88%	34,272
ICF	10	2 100 000	71,400	95,000	95,700	0,74%	34,03%	200,970
<b>INDUSTRIES DIVERSES</b>								<b>2 392,270</b>
AMS								0,000
Euro-Cycle	1	9 801 000	15,950	12,050	11,860	-1,58%	-25,64%	116,240
MPBS	2	10 334 430	5,360	11,880	11,840	-0,34%	120,90%	122,360
New Body Line	1	4 250 400	5,300	4,550	4,650	2,20%	-12,26%	19,764
Office PLAST	1	14 662 164	1,220	1,180	1,290	9,32%	5,74%	18,914
SAH Lilas	1	84 015 979	9,100	10,070	10,100	0,30%	10,99%	848,561
Atelier Meubles Int	1	5 561 635	4,400	5,890	5,850	-0,68%	32,95%	32,536
SIAME	1	15 444 000	3,820	3,420	3,450	0,88%	-9,69%	53,282
SANIMED	1,109	12 400 000	1,260	1,030	1,110	7,77%	-11,90%	13,764
SOMOCER	1	40 656 000	0,730	0,410	0,410	0,00%	-43,84%	16,669
SOTEMAIL	1	34 513 514	3,140	3,060	3,620	18,30%	15,29%	124,939
SOTUVER	1	39 254 475	12,000	12,760	12,640	-0,94%	5,33%	496,177
SOTIPAPIER	1,09	28 184 091	5,630	5,450	5,350	-1,83%	-4,97%	150,785
SOTRAPIL	5	4 138 200	14,950	15,170	15,050	-0,79%	0,67%	62,280
TPR	1	50 000 000	4,970	6,300	6,320	0,32%	27,16%	316,000
<b>IMMOBILIER</b>								<b>77,110</b>
SIMPAR	5	1 100 000	35,010	35,900	35,900	0,00%	2,54%	39,490
SITS	1	15 600 000	1,700	1,900	1,900	0,00%	11,76%	29,640
ESSOUKNA	1	5 050 500	1,500	1,520	1,580	3,95%	5,33%	7,980
<b>TECHNOLOGIE</b>								<b>78,082</b>
AETECH	1	2 223 334	0,330	0,200	0,200	0,00%	-39,39%	0,445
TELNET Holding	1	12 130 800	7,700	6,420	6,400	-0,31%	-16,88%	77,637
<b>SERVICES</b>								<b>1 488,867</b>
<b>DISTRIBUTION AUTOMOBILE</b>								<b>920,203</b>
ARTES	1	38 250 000	6,500	8,000	7,980	-0,25%	22,77%	305,235
CITY CARS	1	18 000 000	12,480	12,800	12,700	-0,78%	1,76%	228,600
ENNAKL Automobile	1	30 000 000	12,500	10,870	10,900	0,28%	-12,80%	327,000
UADH	1	36 953 847	0,650	0,480	0,470	-2,08%	-27,69%	17,368
STA	1	2 000 000	19,500	20,530	21,000	2,29%	7,69%	42,000
<b>AUTRES SERVICES</b>								<b>170,212</b>
CELLCOM	1	4 461 532	1,590	2,290	2,300	0,44%	44,65%	10,262
ELECTROSTAR	2	10 287 556	0,280	0,320	0,320	0,00%	14,29%	3,292
MIP	1	4 398 937	0,140	0,090	0,090	0,00%	-35,71%	0,396
TUNISAIR	1	106 199 280	0,440	0,370	0,370	0,00%	-15,91%	39,294
SMART Tunisie	5	8 677 237	16,530	14,070	13,480	-4,19%	-18,45%	116,969
<b>TELECOMMUNICATIONS</b>								<b>105,892</b>
SERVICOM	1	11 874 000	0,220	0,240	0,240	0,00%	9,09%	2,850
SOTETEL	5	4 636 800	3,600	6,910	6,850	-0,87%	90,28%	31,762
Tawasol GH	1	108 000 000	0,710	0,660	0,660	0,00%	-7,04%	71,280
<b>DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION</b>								<b>292,559</b>
Sotumag	1	13 200 000	5,080	6,310	6,310	0,00%	24,21%	83,292
Magasin General	1	15 777 070	7,990	7,010	7,320	4,42%	-8,39%	115,488
Monoprix	2	25 345 736	5,140	3,700	3,700	0,00%	-28,02%	93,779
<i>(Données fournis à titre indicatif)</i> source: BVMT								<b>25 454,673</b>

# Kia EV6. 100% électrique.



Movement that inspires

CITY CARS S.A/ CONCESSIONNAIRE Kia / 31, Rue des Usines ZI la Goulette-Kram/Tél : (216) 36 406 200.

Rejoignez nous sur nos pages :





### *Transformation Digitale*

## 50% des entreprises privées engagées dans des projets de digitalisation

La moitié des entreprises privées tunisiennes sont engagées dans des projets de digitalisation et comptent s'y engager à l'avenir, révèle une enquête sur "Les entreprises tunisiennes à l'ère de la transformation digitale", présentée, vendredi, lors d'une conférence-débat à Tunis, par l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes (ITCEQ).

Selon l'exposé de Olfa Bouzaiene, directrice des études sur

l'économie du savoir au sein de l'Institut, ladite enquête a permis de démontrer que les entreprises du secteur des services sont les plus engagées dans le processus de digitalisation avec un pourcentage qui s'élève à 30%.

La majorité des entreprises sondées (91%) utilisent Internet, les réseaux sociaux, et les plateformes informatiques dans leurs activités. Pour 87% des entreprises, l'apport des nouvelles technologies est considérable au

niveau de la mise en place de canaux de vente numérique.

Manifestement, ces plateformes sont en plein essor et les opportunités de vente y sont encore plus développées que sur les circuits de vente classiques.

Malgré leur engagement dans le projet de digitalisation, les entreprises tunisiennes privées priorisent l'organisation et les compétences, au détriment de l'innovation et du digital dans

leur stratégie de croissance. Interrogés sur les facteurs essentiels à l'accélération du processus de digitalisation, 91% des chefs d'entreprises considèrent que la sécurité des données (91%) et l'infrastructure numérique (79%) sont deux éléments importants dans ce processus.

S'agissant des obstacles majeurs rencontrés par les entreprises privées dans leur stratégie de transformation digitale, l'enquête évoque, principalement, le manque de ressources financières (71%) et la pénurie des compétences numériques (63%). La résistance au changement (58%) et d'autres facteurs opérationnels (complexité du processus, cadre législatif et cyber-sécurité des données) ont été cités, aussi, comme des freins entravant la transformation digitale.

### **Seulement 23% des entreprises ont investi dans l'innovation**

Pour ce qui est de la contribution des compétences dans la réussite de la transformation digitale des entreprises, les chefs d'entreprises estiment que les compétences numériques des ingénieurs et techniciens supérieurs et celles des cadres administratifs sont jugées importantes, à hauteur de 75% et 74% respectivement.

En ce qui concerne le volet formation, l'enquête a permis de démontrer que 55% des entreprises tunisiennes privées investissent dans la formation de leurs employés pour renforcer les compétences du personnel. Au cours des trois dernières années, 64% des entreprises tunisiennes ont procédé à des recrutements. Cela reflète, souligne la même source, le besoin des entreprises de renforcer leurs ressources humaines en quantité et en qualité, afin d'accroître leur capacité productive, de développer l'innovation et d'améliorer la productivité.

L'enquête a, toutefois, révélé une faible implication des entreprises dans l'investissement en recherche et développement, avec un taux de seulement 23%. Ce faible pourcentage témoigne d'un manque d'engagement envers l'innovation, attribué à diverses raisons dont le coût élevé des investissements en RD, le manque de ressources et le faible recours aux incitations publiques.

Concernant les services administratifs en ligne utilisés comme facilitateur pour la transition digitale, l'enquête indique que la télé-déclaration fiscale et les services fournis par le Registre National des Entreprises (RNE) sont les services les plus sollicités par les entreprises tunisiennes, avec une

proportion qui s'élève à 93%.

S'agissant du service de l'accès aux marchés publics à travers la plateforme "TUNEPS", la proportion des entreprises qui utilisent ce service est 46%. Ce taux assez faible comparé aux autres services en ligne, s'explique par la complexité de la plateforme qui n'encourage pas les entreprises à y adhérer.

Cette première enquête sur l'économie du savoir publiée par l'Institut, s'est déroulée entre septembre et novembre 2023, selon la technique de recueil de l'information par téléphone (CATI), "Computed Assisted Telephone Interview". Elle a été conduite auprès d'un échantillon de 2734 entreprises privées opérant dans les secteurs de l'industrie et des services, et 48 entreprises publiques.

Cette enquête a pour objectif d'étudier la dynamique économique induite par la révolution numérique au niveau des entreprises tunisiennes, sur la base d'une analyse des domaines de l'économie du savoir: compétences, nouvelles technologies industrielles et innovation. Actuellement, ces aspects ne sont pas suffisamment recensés au niveau des statistiques disponibles à l'échelle nationale, surtout celles d'ordre microéconomique.

# RADIO DIASPORA TUNISIA

*the voices of  
the diaspora*



in partnership with





*Maroc*

## Bank Al-Maghrib abaisse son taux directeur à 2,5%

Le Conseil de Bank Al-Maghrib (BAM) a tenu sa dernière réunion trimestrielle de 2024 le 17 décembre. Lors de cette session, la Banque a analysé

la conjoncture économique mondiale et nationale, ainsi que les projections à moyen terme. À l'échelle internationale, bien que l'économie mondiale fasse

preuve de résilience, elle reste marquée par des incertitudes majeures liées aux tensions géopolitiques et aux politiques économiques des grandes



puissances. L'inflation mondiale continue de décélérer, atteignant 3,7 % en 2024 et 3,2 % en 2025 et 2026.

Sur le plan national, Bank Al-Maghrib observe des avancées positives malgré un contexte délicat. L'inflation marocaine, après une hausse à 6,1 % en 2023, connaît un recul marqué à 1 % en 2024, pour se stabiliser autour de 2,4 % en 2025. Cette baisse est notamment soutenue par la réduction du taux directeur, abaissé de 25 points de base à 2,50 %.

En matière de croissance économique, BAM prévoit une amélioration progressive. La croissance non agricole devrait se maintenir autour de 3,5 % en 2024, avant de progresser à 3,6% en 2025 et 3,9 % en 2026. Toutefois, la performance agricole dépend des conditions climatiques. Après un recul de 4,6 % cette année, l'agriculture pourrait rebondir avec des taux de 5,7 % en 2025 et 3,6 % en 2026 sous hypothèse de récoltes moyennes.

Le commerce extérieur affiche des perspectives encourageantes. Les exportations progresseraient à 8,9 % en 2026, portées par le secteur automobile et la reprise des phosphates. Les importations augmenteraient en lien avec les besoins en équipements pour les grands projets

d'infrastructure. Parallèlement, la facture énergétique devrait baisser, tandis que les recettes touristiques et les transferts des MRE continuent de croître, stabilisant le déficit du compte courant sous les 2 % du PIB.

Les marchés des matières premières affichent des tendances contrastées : baisse des prix du pétrole et des phosphates bruts, tandis que ceux des produits alimentaires connaîtront une hausse progressive. Concernant les finances publiques, la performance fiscale améliore les

recettes de l'État, permettant de réduire progressivement le déficit budgétaire de 4,5 % en 2024 à 3,9 % en 2026.

Enfin, BAM prévoit une accélération du crédit au secteur non financier, une légère appréciation du taux de change effectif et un renforcement des réserves de change à 400,2 milliards de dirhams d'ici 2026, représentant près de 5 mois et 8 jours d'importations.

## En bref

### Chiffres clés du communiqué de la BAM

- **Inflation :**
  - 6,1 % en 2023 → **1 % en 2024** → **2,4 % en 2025**.
  - Soutenue par la baisse du **taux directeur à 2,50 %** (-25 pb).
- **Croissance économique :**
  - **Non agricole : 3,5 % en 2024** → **3,9 % en 2026**.
  - **Agricole : Rebond à 5,7 % en 2025** (sous conditions climatiques).
- **Commerce extérieur :**
  - **Exportations en hausse : 8,9 % en 2026** (automobile, phosphates).
  - **Déficit du compte courant stabilisé sous 2 % du PIB**.
  - **Réserves de change : 400,2 milliards de dirhams** (5 mois et 8 jours d'importations) d'ici **2026**.



## Quelles sont les nouvelles mesures sociales prévues par la loi de finances 2025 en Tunisie ?

Le 21 décembre 2024, la Présidence du gouvernement tunisien a annoncé les mesures sociales incluses

dans la loi de finances 2025, qui entreront en vigueur à compter du mois de janvier 2025. Ces mesures visent à

améliorer le bien-être social et économique de diverses catégories de la population.



L'une des mesures les plus significatives concerne l'exonération fiscale des personnes bénéficiaires de pensions d'invalidité et d'orphelins, ainsi que des travailleuses agricoles, qu'elles soient salariées ou non. Ces dernières seront exemptées de l'impôt sur le revenu pendant une période de dix ans. De plus, un fonds de protection sociale pour les ouvrières agricoles sera créé pour couvrir les accidents du travail et les maladies professionnelles. Un second fonds d'assurance sera mis en place pour la perte d'emploi.

Le gouvernement a aussi annoncé la création d'un Compte d'assurance pour les victimes d'accidents de la circulation, qui fournira des indemnités dans des conditions spécifiques.

Un autre point important est la mise en place d'une ligne de financement de 10 millions de dinars destinée à soutenir les jeunes entrepreneurs, couvrant les secteurs industriels, artisanaux, commerciaux et numériques, avec des prêts sans intérêt remboursables sur huit ans.

Parallèlement, des mesures sont prises pour promouvoir l'intégration socio-économique des personnes handicapées. Une ligne de financement de 5 millions de dinars sera allouée

pour offrir des prêts sans intérêt aux personnes handicapées afin de financer des activités économiques. Le système fiscal des véhicules aménagés pour ces personnes sera également révisé, avec des avantages fiscaux élargis.

Le gouvernement prévoit aussi des mesures fiscales pour améliorer le pouvoir d'achat des citoyens. Le barème de l'impôt sur le revenu sera révisé, avec des réductions significatives pour les retraités et les salariés des secteurs public et privé, ainsi que pour les professions libérales. Plus de 80% des retraités bénéficieront d'une augmentation de leur pension de retraite grâce à cette révision fiscale. Les familles vulnérables bénéficieront également d'une réduction de la TVA sur la consommation d'électricité et de gaz, ainsi que de subventions pour les enfants en bas âge et des bourses universitaires.

Les travailleurs agricoles bénéficieront également d'une hausse de leur salaire minimum. Enfin, les familles démunies et à faible revenu profiteront de diverses aides, y compris des subventions mensuelles et la gratuité du transport.

## Obésité, diabète...

Le ministère de la santé a mis en garde jeudi contre les dangers des aliments ultra transformés tels que la restauration rapide (fast-food) les boissons gazeuses, les gâteaux emballés, les jus industriels et les viandes transformées (Salami et merguez) et autres.

Il a précisé, dans un communiqué publié sur sa page facebook, que les produits ultra transformés, affaiblissent le système immunitaire et augmentent les risques d'obésité, de diabète et des maladies cardiovasculaires, vu qu'ils sont riches matières grasses, en sucre et en sel.

Le ministère de la santé a recommandé la consommation des aliments naturels comme les légumes et les fruits et les repas faits maison avec des ingrédients naturels et frais, appelant à la nécessité de lire les étiquettes des produits alimentaires et d'éviter ceux qui contiennent des additifs industriels.

A noter que les aliments ultra transformés sont fabriqués à partir de produits industriels, d'additifs, de colorants et d'arômes.

# Quelles universités tunisiennes figurent parmi les meilleures du monde arabe en 2024 ?



**Les universités de Tunis El Manar et de Sfax figurent parmi les 25 meilleures universités arabes, selon le Ranking arabe des universités 2024. Ce classement comprend 180 universités de 16 pays arabes.**

En tête de ce classement, l'université du Roi-Saoud (Arabie Saoudite), suivie de l'université

du Caire en Égypte à la deuxième place, et de l'université des Émirats arabes unis à la troisième place.

Quant aux universités tunisiennes, l'université de Tunis El Manar est classée 10e, suivie de l'université de Sfax à la 11e place, de l'université de Monastir à la 17e place, de l'université de Sousse

à la 37e place, de l'université de Tunis à la 116e place, et de l'université de Jendouba à la 123e place.

A l'échelle Maghrébine, quatre universités tunisiennes occupent les quatre premières positions : l'université de Tunis El Manar suivie de l'université de Sfax, de Monastir et de Sousse, devant quatre universités libyennes (Syrte, Sebha, Misrata et Zawiya), l'université algérienne de M'Sila et l'université marocaine Sultan Moulay Slimane.

*Le classement des universités arabes repose sur les indicateurs principaux :*

- l'enseignement et l'apprentissage,
- la recherche scientifique,
- la créativité,
- l'esprit d'entrepreneuriat et d'innovation,
- la coopération internationale et locale et
- le service à la communauté.



**Bilel Sahnoun,**  
DG BVMT

## BOURSE

La réglementation de la bourse de Tunis, qui était avant-gardiste en 1994, ne l'est plus. Il y a eu bien quelques petites évolutions réglementaires mais nous restons toujours en retard par rapport à d'autres bourses

parce que la réglementation en vigueur ne nous permet pas d'aller vers des produits financiers innovants et structurants.



**Dr. Lobna Karoui,**  
AI Exponential  
Thinker, Stratégiste en  
Intelligence Artificielle  
pour des grands  
groupes internationaux

## Souveraineté

Notre pays se doit de construire une souveraineté technologique en investissant dans des projets locaux de développement de l'IA, en développant l'expertise nationale en matière d'IA et en développant plus de synergies avec certains pays du Sud.



## JO Paris 2024

En plus des succès sportif et populaire, les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 ont été aussi une réussite financière, a annoncé le Comité

d'organisation de cette compétition planétaire, qui clôt ses comptes sur un excédent de 26,8 millions d'euros. Le Comité, qui présentait son bilan budgétaire à la veille de la tenue ce jeudi de son conseil d'administration, se félicite de ce résultat positif avec plus de 4,480 milliards d'euros de revenus pour environ 4,453 milliards de dépenses. Les organisateurs attribuent cette performance notamment au succès populaire des Jeux, faisant état de 1,489 milliard d'euros de recette de billetterie (en y intégrant les 156 millions d'euros de revenus d'hospitalité), avec respectivement plus de 9,5 millions de billets vendus pour les Jeux olympiques et plus de 2,5 millions pour les paralympiques.



**Samir Abdelhafidh,**  
ministre de l'Economie  
et de la planification

## Projets bloqués

Le ministère de la Planification, en coordination avec d'autres ministères et structures, a décidé de ne présenter aucun projet pour un financement externe, tant qu'il n'est pas prêt et réalisable. Cette décision a été prise après avoir constaté que de nombreux projets financés par des bailleurs de fonds étrangers sont bloqués en raison du manque de préparation du projet et de l'absence de financement.



**Dr. Lobna Karoui,**  
AI Exponential  
Thinker, Stratégiste en  
Intelligence Artificielle  
pour des grands  
groupes internationaux

## Startups

La Tunisie a également développé un excellent écosystème de startups de la Tech qui devrait bénéficier de plus d'investissements pour renforcer notre tissu de production de technologies tout en étant ouvert en apprentissage et en usage adapté aux technologies avancées des pays alliés.



**Bilel Sahnoun,**  
DG BVMT

## INVESTIR

La bourse traduit le niveau de risque le plus important pour un investisseur. Il faut savoir qu'un placement sans risque rapporte peu. Pour un rendement élevé, il faut accepter de courir le risque. On devrait pouvoir juguler les risques élevés par des gardes fous, mais aussi par la diversité des secteurs et la diversification du portefeuille d'investissement et des produits financiers qu'on devrait être capables de structurer et qui offrent une garantie sur les fonds investis.



### *Qualité de l'air intérieur*

## Les experts alertent sur les dangers des désodorisants et produits parfumés

**Un certain nombre de médecins ont mis en garde jeudi à Tunis contre les dangers de l'utilisation des désodorisants et des produits de nettoyage parfumés en grandes quantités dans les espaces clos tels que les maisons.**

Ils ont précisé, au cours

d'une rencontre, organisée par l'Agence nationale pour l'évaluation des risques du ministère de la Santé (ANCSEP), sur « La pollution de l'air intérieur et ses effets sur la santé » que ces produits contiennent des polluants chimiques pouvant causer la pollution de l'air, ainsi que des maladies respiratoires chroniques.

A cette occasion, Khaled Hassine, expert en santé environnementale a souligné dans son intervention, que le maintien de la qualité de l'air dans les espaces confinés est indispensable pour prévenir les maladies graves, rappelant que 80 % du temps de la journée se passe à l'intérieur de ces espaces par rapport au temps passé à l'extérieur.



Parallèlement, il a souligné que les dernières statistiques de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) montrent que près de 3,2 millions de personnes meurent chaque année dans le monde, dont plus de 237 000 enfants de moins de cinq ans, en raison de maladies causées par la pollution de l'air à l'intérieur des habitations. En l'occurrence, les enfants passent plus de temps dans des espaces cloîtrés a-t-il relevé.

Cette pollution est due à la combustion incomplète des combustibles solides et du "kérosène" utilisé pour la cuisson et autres polluants chimiques et petites particules qui provoquent une inflammation des bronches, des poumons et réduisent la capacité du sang à transporter l'oxygène et engendrent plusieurs maladies, dont le cancer du poumon.

Les polluants les plus nocifs sont: les petites particules, les polluants chimiques (monoxyde de carbone et composés organiques volatils), physiques (radon), biologiques (virus, bactéries nocives et acariens) et la fumée de tabac.

Ces spécialistes ont également mis en garde contre le tabagisme passif à l'intérieur des habitations et ses effets directs sur la santé des enfants. En effet, les études ont prouvé que le tabagisme

passif a de nombreux effets néfastes équivalents à ceux du tabagisme positif et peut inciter les enfants à fumer plus tard.

De son côté, Dr Hela Kamoun a expliqué que le tabagisme passif peut entraîner le cancer des poumons, des maladies cardiaques et des maladies respiratoires.

Par ailleurs, Abderrazak Bouzouita, directeur général de la santé au ministère de la Santé, a déclaré que la stratégie du ministère est basée essentiellement sur la prévention, soulignant l'importance de la ventilation des maisons et des espaces intérieurs pour réduire l'incidence des maladies bactériennes et allergiques et assurer une bonne santé mentale. Il a ajouté que la question de l'air et de l'environnement fait partie d'un système de santé

unique combinant santé humaine, santé environnementale et santé vétérinaire, "ce qui fait de la prévention un élément très important pour prévenir les maladies pouvant être causées par la pollution de l'air", a-t-il dit. Le directeur général de la santé a mis en garde contre l'utilisation des moyens de chauffage traditionnels pendant une longue période à l'intérieur de la maison, comme le « kanoun », qui peut provoquer une asphyxie au monoxyde de carbone.

## Bio

Les exportations des produits agricoles biologiques tunisiens ont atteint, à fin novembre 2024, 50,754 mille tonnes, d'une valeur de 1221 millions de dinars(MD), selon la revue «ONAGRI Vigilance/ Décembre 2024 » publiée, jeudi.

Le volume des exportations des produits agricoles biologiques a enregistré une diminution de 23,2%, en comparaison avec la même période de l'année précédente. En valeur, les exportations ont augmenté de 7%.

L'Italie est la principale destination avec 44% des quantités exportées suivi par l'Espagne et la France avec respectivement 22% et 11%.

Les exportations de produits biologiques se concentrent principalement sur l'huile d'olive et les dattes biologiques, suivies par les produits forestiers biologiques.

A rappeler que, cette rencontre qui se tient les 19 et 20 décembre courant à Tunis comprend plusieurs thèmes tels que les indicateurs de la qualité de l'air intérieur et ses effets sur la santé, les données épidémiologiques et la manière d'évaluer les risques sanitaires pour mieux les contrôler (aspects institutionnels, réglementaires et de sensibilisation).



## *Produits pétroliers en Tunisie*

# une consommation dominée par les carburants routiers à 64%

La demande nationale des produits pétroliers, a enregistré une hausse de 2% à fin octobre 2024 par rapport à la même période de l'année précédente, pour se situer à 3785 mille tonne équivalent pétrole (ktep), selon le rapport sur la conjoncture énergétique du mois d'octobre 2024 publié par l'Observatoire national de l'énergie et des mines. "Ainsi, nous avons noté une hausse de la demande des essences de 8%, du gasoil de

6% et du jet d'aviation de 1%. En revanche, la demande du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et du coke de pétrole a enregistré une baisse respectivement de -1% et de 13%", précise le rapport mensuel sur la conjoncture énergétique.

Entre fin octobre 2023 et fin octobre 2024, la structure de la consommation de produits pétroliers n'a pas connu de changement significatif, à l'exception de quelques produits,

notamment le petcoke (sa part est passée de 12% à 11%), les essences (leur part est passée de 18% à 19%) et les gasoils (leur part est passée de 44% à 45%) durant la même période.

La consommation de carburants routiers a enregistré entre fin octobre 2023 et fin octobre 2024, une augmentation de 6%. Elle représente 64% de la consommation totale des produits pétroliers.





La consommation de GPL enregistré entre fin octobre 2023 et fin octobre 2024, une légère baisse de 1%.

La consommation de coke de pétrole a diminué de 13% entre fin octobre 2023 et fin octobre 2024, (données partiellement estimées). L'observatoire a précisé que ce produit est utilisé exclusivement par les cimenteries et qu'il est substituable par le gaz naturel et le fuel lourd.

D'autre part, la consommation de jet aviation a enregistré une légère hausse de 1% à fin octobre 2024 par rapport à l'année précédente. S'agissant de la demande totale du gaz naturel, elle a enregistré une baisse de 4% entre fin octobre 2023 et fin octobre 2024 pour se situer à 3840 ktep.

La demande pour la production électrique a enregistré une baisse de 5%. A cet égard, le rapport a souligné que le secteur de la production électrique reste, de loin, le plus grand consommateur de gaz naturel (72% de la demande totale à fin octobre 2024), étant donné que la production électrique est basée sur le gaz naturel à 95%.

Et d'ajouter que la baisse de la demande du secteur électrique est due à la limitation de la disponibilité du gaz naturel et ne reflète pas la demande du

secteur électrique.

Pour les usages finaux (hors production électrique), la demande du gaz naturel a connu une diminution de 1% pour se situer à 1079 ktep.

En ce qui concerne la demande des clients moyenne et basse pression, elle a enregistré une légère hausse de 1% et celle des clients haute pression a enregistré une diminution de 6%. La consommation spécifique globale des moyens de production électrique a enregistré une amélioration de 1,7% entre fin octobre 2023 et fin octobre 2024 pour se situer à 196,9 tonne équivalent pétrole (tep)/ Gigawatt-heure (GWh).

D'ailleurs, la production d'électricité à partir du gaz naturel a enregistré une baisse de 3%, alors que la demande en gaz naturel du secteur électrique a enregistré une diminution de 5%, indique l'observatoire national de l'énergie et des mines dans son rapport.

"Nous avons noté une hausse de la part des cycles combinés dans la production électrique passant de 76% à 78% entre fin octobre 2023 et fin octobre 2024", a conclu le rapport.

## Cancer

L'annonce récente de la Russie concernant un vaccin contre le cancer suscite un mélange d'espoir et de prudence dans la communauté scientifique et le grand public. Promettant une distribution gratuite dès le début de l'année prochaine, ce vaccin vise à stimuler le système immunitaire pour qu'il reconnaisse et attaque les cellules cancéreuses. Cette approche s'inscrit dans la lignée des recherches en immunothérapie menées dans d'autres pays, notamment au Royaume-Uni. Cependant, la nature même du cancer, qui n'est ni une infection virale ni microbienne, soulève des questions quant à l'efficacité d'une approche vaccinale.

L'idée centrale de ce vaccin est d'entraîner le système immunitaire à cibler les cellules cancéreuses. Bien que cette approche soit prometteuse, elle se heurte à la complexité et à la diversité des types de cancer, chacun ayant ses propres mécanismes. L'immunothérapie, bien qu'efficace pour certains patients, présente des limites importantes. Elle ne convient pas à tous et peut même entraîner des effets secondaires graves, tels que des lésions cutanées, des problèmes respiratoires ou des dysfonctionnements rénaux, en cas de sur stimulation du système immunitaire.



HORS-SÉRIE

# RETRAITE

En Tunisie



## Comment Lilas Cosmetics a conquis le marché tunisien en 6 mois?



**Quand le marketing s'installe aux commandes, une marque commerciale parvient à apprivoiser le marché.**

Au mois de juin dernier Lila cosmetics a pris le marché d'assaut. Six mois plus tard, elle gravit la dernière marche du podium se hissant en position de leader, affirment ses dirigeants. Cela se passait lors d'un point de presse sur le site de production sis à la zone industrielle de Zriba, en banlieue de la ville de Zaghouan.

Il n'y a pas de doute, la marque a fait grand bruit lors de son lancement. Notamment grâce à une campagne publicitaire conquérante. Le point sur un succès fulgurant.

### Trois ans d'incubation

Lilas cosmétiques et détergents, relève du groupe SAH-lilas. Ces deux secteurs de diversification sont bien cohérents avec le métier de base du groupe à savoir les serviettes domestiques.

La passerelle entre l'hygiène et les soins corporels s'est vite imposée au vu de l'évolution du marché. Le groupe a mis trois ans pour maturer le projet. Malgré une concurrence vive et de taille, SAH-Lilas s'est jeté dans l'arène. Il affronte trois multinationales et non des moindres en l'occurrence Henckel, l'oréal et Unilever. Ainsi que plusieurs autres marques locales solidement installées.

Le pari est audacieux, il faut bien le reconnaître. Et à la fois perspicace car l'entreprise a su se faufiler sur le marché au prix d'un robuste Business Plan. Cela a nécessité trois ans d'exploration. Cependant cette attente s'est révélée payante, commercialement. Finalement, l'entreprise a fait des choix forts. Elle préférera intégrer la production d'emballage compte tenu de son impact commercial. Et de s'approvisionner sur le marché international auprès des meilleurs fournisseurs pour le reste des autres intrants. Logique!

### Un marketing bien affûté

Lilas cosmétiques et détergents sont

arrivés sur le marché en trombe. C'est un véritable Rush car la marque déploie 350 produits d'un coup. Cela fait de l'effet. Il y en a pour tous les goûts. Et toutes les bourses.

La gamme complète se décline en trois paliers. En entrée, les produits "Extrême". En la matière, c'est le rapport qualité-prix qui a primé. Et d'ailleurs le flaconnage a été calibré en conséquence avec une contenance de 500 ml. Le client doit pouvoir s'y retrouver et en avoir pour son argent.

Ensuite il y a le palier "Expert" offrant des produits professionnels que l'on peut avoir chez soi sans avoir à se déplacer en salon de coiffure ou chez l'esthéticienne.

Enfin le Nec Plus Ultra, c'est-à-dire les produits "Suprême". Des produits premium, avec des prix ajustés, il va de soi.

### Une marque qui a du punch

A l'évidence, Lilas cosmetics capitalise sur l'expérience solidement acquise à l'international sachant que le groupe est présent sur plusieurs marchés sur le continent africain. Le Management et les équipes ont cultivé le goût d'affronter la concurrence. Au plan pratique, d'abord.

A la suite d'une visite en usine, on a pu mesurer que l'unité

est au diapason des meilleures pratiques et alignée sur les normes les plus sévères. Et au plan humain, elle ne manque pas de ressources.

Ses dirigeants font preuve d'une expertise éprouvée. Lilas cosmetics pourrait constituer une belle étude de cas pour les étudiants des écoles de commerce. Jugez-en par le professionnalisme de sa campagne publicitaire.

La marque a recouru à deux icônes qui ont marqué les esprits. Ons jabeur et Dhafer Abidine.

La Tenniswoman aux exploits à répétition. Et l'acteur à succès. Tous deux self made et tous deux engagés dans la compétition à l'international. Leurs performances s'accordent avec le slogan choc de la campagne publicitaire : "Activez la fibre tunisienne qui est en vous". Le ciblage est juste.

Récemment les concurrents ont lancé des campagnes de publicité. L'on ne sait trop s'il s'agit d'actions de circonstance ou de réaction.

*Ali DRISS*

## En bref

### **Lilas Cosmetics : Les clés d'un succès fulgurant**

- **Lancement** : Juin 2024, Lilas Cosmetics s'impose rapidement comme leader en seulement 6 mois.
- **Chiffres clés** : 350 produits déployés, 3 ans de préparation pour pénétrer le marché.
- **Positionnement** : Une gamme en 3 niveaux : «Extrême» (qualité-prix), «Expert» (pro), et «Suprême» (premium).
- **Alliés de marque** : Ons Jabeur et Dhafer Abidine, figures emblématiques, incarnent le slogan : «Activez la fibre tunisienne qui est en vous».
- **Concurrence** : SAH-Lilas défie des géants comme Henkel, L'Oréal et Unilever grâce à une stratégie marketing audacieuse et une production alignée sur les normes internationales.

## Wifak Bank consolide sa distinction et remporte pour la troisième année consécutive le Prix « Elu Service Client de l'Année 2025 »



Wifak Bank Elu Service Client de l'Année 2025

Wifak Bank clôture l'année 2024 en beauté en annonçant qu'elle a été couronnée Elu Service Client de l'Année 2025 pour la troisième fois consécutive. Ce prix prestigieux témoigne de l'engagement continu de Wifak Bank à offrir une expérience client exceptionnelle et à placer la qualité de service au cœur de ses priorités stratégiques.

Cette nouvelle distinction, attribuée à l'issue d'une évaluation rigoureuse menée

par les partenaires d'ESCDA, à savoir Qualimétrie et IPSOS, s'inscrit dans la continuité des performances remarquables enregistrées ces dernières années, et renforce la position de Wifak Bank en tant que leader de l'expérience client et partenaire de croissance dans le secteur bancaire, notamment dans la catégorie « Banque Islamique ». La conquête du titre « Elu Service Client de l'Année 2025 » est le fruit d'une stratégie bancaire résolument orientée vers le client. C'est ainsi que Wifak Bank s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue de la

qualité de ses services et de ses processus pour répondre de manière optimale aux besoins évolutifs de sa clientèle. Ce succès est également dû à la mise en place d'un programme continu de formation et d'accompagnement de l'équipe de la Banque, qui garantit un service personnalisé et une relation de proximité avec chaque client.

Wifak Bank, réaffirme ainsi sa volonté de poursuivre son développement et s'engage à maintenir son rôle d'acteur clé de la finance islamique, en misant sur l'innovation continue, la proximité et l'écoute attentive des attentes de sa clientèle.

Grâce à une vision stratégique axée sur son Capital Humain et sur un ENGAGEMENT ETHIQUE, Wifak Bank continue d'écrire sa belle histoire jalonnée de succès, avec un objectif : relever les défis, INNOVER dans une conjoncture concurrentielle et œuvrer vers la création, le développement et la consolidation d'une culture d'EXCELLENCE.



## Hyundai Tunisie vise l'excellence avec un 4ème titre consécutif de « Élu service client de l'année 2025 »

Alpha Hyundai Motor, distributeur officiel de la firme automobile sud-coréenne Hyundai en Tunisie « Élu Service Client de l'Année 2025 ».

Alpha Hyundai Motor, distributeur officiel de la firme automobile sud-coréenne Hyundai en Tunisie continue d'imposer son leadership sur le marché tunisien en remportant, pour la quatrième année consécutive, le prestigieux titre de « Élu Service Client de l'Année 2025 ». Cette distinction récompense l'engagement de

la marque à offrir une qualité de service exceptionnelle et à maintenir une relation de confiance durable avec ses clients.

En 2024, Hyundai a consolidé sa place de leader du marché automobile tunisien (YTD), confirmant son rôle de référence pour les consommateurs. Avec une gamme de véhicules modernes, fiables et adaptés aux attentes locales, combinée à une stratégie de service irréprochable, Hyundai s'impose

comme un choix incontournable pour les automobilistes tunisiens.

« Ce titre reflète la passion et le dévouement de nos équipes à fournir un service de normes mondiales correspondant aux exigences de chacun de nos clients. Notre objectif est de transformer chaque interaction en une expérience positive et mémorable. Être élus Service Client de l'Année pour la quatrième fois consécutive est une véritable fierté, mais aussi une responsabilité qui nous

pousse à aller encore plus loin, à cette occasion je ne manquerai pas de remercier toute l'équipe de Hyundai Tunisie pour son engagement confirmé pour la satisfaction de nos clients, nous remercions aussi nos clients et je m'adresse à eux pour leur dire : vous êtes notre raison d'existence, vous êtes ceux qui nous poussent à nous dépasser, à innover et à améliorer constamment nos services. Cette récompense est également la vôtre, car elle témoigne de la confiance et de la fidélité que vous nous accordez », a déclaré Mehdi Mahjoub, Directeur exécutif de Hyundai Tunisie.

Hyundai dispose d'un réseau étendu de 20 agences à travers la Tunisie, garantissant une proximité et une réactivité qui font la différence. En outre, avec une garantie de 5 ans, la marque rassure ses clients quant à la qualité et la durabilité de ses véhicules, leur procurant un sentiment distinct de tranquillité.

En parallèle de cette distinction, Hyundai a également été honorée par d'autres titres prestigieux cette année, notamment le label « Meilleure Progression des Ventes », le « Best Marketing Award » et le label « Best PR », mettant en valeur ses performances

exceptionnelles en matière de produits et services ainsi que ses stratégies de marketing et de communication.

Ce nouveau titre s'ajoute à une série de reconnaissances qui témoignent de la capacité de Hyundai à anticiper les besoins de ses clients et à innover constamment, tant au niveau des produits que des services. En mettant ses clients au centre de toutes ses actions, Hyundai aspire à rester un modèle d'excellence et d'innovation dans l'industrie automobile tunisienne.



# — SOUK — EL KAHINA

Souk El Kahina revient pour mettre en avant le meilleur des produits artisanaux tunisiens







## *L'attente prend fin*

# Wallys Annibal est là



l'échelle internationale.

**Annibal XXL : la puissance n'est pas un choix, c'est une vocation.**

Conçu pour affronter tous les terrains, ce modèle établit de nouveaux records par sa grandeur et sa prestance. Avec des dimensions impressionnantes de 5 393 x 2 045 x 1 965 mm et une benne spacieuse, pensée pour offrir un espace pratique et optimisé, il s'impose comme un véritable colosse sur les routes, une stature inédite dans sa catégorie. Le XXL n'est pas simplement un pick-up, c'est une expérience de LifeStyle et de taille, destiné à ceux qui veulent se différencier.

Venez découvrir la gamme **Annibal 4x2 & 4x4** qui commence à partir de **88 900 DT TTC** et de la **Annibal XXL 4x4** à partir de **138 800 DT TTC** dans toute sa grandeur : rendez-vous dans notre showroom, Tunis Sud, pour vivre l'expérience de près ou contactez-nous au 29 381 438.

*Annibal, prêt à conquérir tous les terrains.*

Wallyscar marque un nouveau tournant dans l'automobile tunisienne. Après le succès de son SUV WOLF, qui a ouvert la voie à une nouvelle génération de véhicules haut de gamme et polyvalents, la marque franchit une nouvelle étape. Annoncée en juin 2024, la promesse est tenue: Wallys a dévoilé hier soir sa nouvelle gamme de pick-up, les modèles Annibal et XXL, des véritables symboles de performance, de polyvalence et d'audace.

Comme un guerrier, le Annibal se définit par sa capacité à s'attaquer à tous les terrains, sans crainte ni hésitation. Grâce à une collaboration avec la

maison ZXAUTO, acteur majeur de la fabrication de pick-up depuis 1948, Wallys assure la production, la qualité et la fiabilité de tous ses modèles sous sa propre marque.

Comme le précise Omar Guiga, PDG de Wallyscar : « Durant plusieurs années, les tunisiens nous ont réclamé une gamme de pick-up. Notre objectif était clair, proposer le pick-up le plus fiable, robuste, polyvalent et au meilleur prix que le marché puisse offrir » . En appliquant ces critères, Wallys a implémenté sur ses chaînes de productions des standards de qualité, de sécurité et de fiabilité parmi les plus exigeants de l'industrie, à

## Transition énergétique dans les établissements publics

**Décision conjointe du 26 novembre 2024 concernant la mise en œuvre de la phase II du programme de transition énergétique dans les établissements publics**

**Article 1 :** Les dispositions de cette décision visent à poursuivre la mise en œuvre du programme de transition énergétique dans les établissements publics, tel qu'organisé, défini et encadré dans la décision du 1er août 2023 mentionnée ci-dessus, y compris ses modalités d'exécution, ses coûts, son plan de financement, ainsi que les engagements des parties prenantes impliquées.

Le programme de transition énergétique dans les établissements publics, au sens de cette décision, comprend le «Programme photovoltaïque connecté au réseau» et le «Programme d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics». Ces programmes, objet des deux contrats de prêt mentionnés ci-dessus, peuvent être exécutés séparément ou

conjointement et sont désignés collectivement comme «le programme».

**Article 2 :** Le programme bénéficie aux établissements publics inscrits dans la liste annexée à cette décision et relevant de la présidence du gouvernement ainsi que des ministères suivants : Justice, Défense nationale, Intérieur, Affaires étrangères et migration, Finances, Affaires sociales, Industrie, Agriculture, Santé, Enseignement supérieur, Jeunesse et Sports, Technologies de la communication, Équipement et logement, Environnement, Tourisme et Affaires culturelles.

**Article 3 :** Le programme consiste à équiper les établissements publics mentionnés dans l'annexe visée à l'article 2 avec des systèmes photovoltaïques pour produire de l'électricité à partir de l'énergie solaire en autoconsommation et/ou à entreprendre des opérations d'amélioration de l'efficacité énergétique dans leurs bâtiments, dans le but de réduire la demande énergétique et d'alléger les subventions publiques dédiées aux produits énergétiques.

**Article 4 :** Le coût estimé s'élève à 37 millions de dinars, financés par un prêt et une subvention de la Banque allemande de développement ainsi que par des crédits du Fonds de transition énergétique.

**Article 5 :** L'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie est chargée de poursuivre l'exécution du programme en tant que maître d'ouvrage délégué, conformément aux conditions et procédures des deux accords mentionnés ci-dessus.

Une convention de délégation de gestion de projet sera conclue entre l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie et chaque établissement public bénéficiaire, définissant les engagements des deux parties pour garantir la bonne mise en œuvre et l'atteinte des objectifs du programme.

**Article 6 :** La durée de réalisation du programme est fixée à 18 mois à compter de la publication de cette décision au Journal officiel de la République tunisienne.

**Article 7 :** Cette décision est publiée au Journal officiel de la République tunisienne.



*JCC 2024*

## Quels films ont marqué cette 35ème édition ?

**"Les enfants Rouges" de Lotfi Achour, "Nothing happen after that" d'Ibrahim Omar, "A fidai film" de Kamal Aljafari, "Les derniers jours avec Eliane » de Mehdi Hajri sont les lauréats des Tanits d'Or des différentes catégories de la compétition officielle de la 35ème édition des Journées Cinématographiques de Carthage (JCC, 14-21 décembre 2024).**

L'annonce du palmarès de l'édition 2024 des JCC a eu lieu samedi, soir, au théâtre de l'Opéra de Tunis, en présence de la ministre des Affaires Culturelles Amina Srarfi et d'une pléiade d'invités du festival lors de la cérémonie de clôture marquée par l'attribution du Tanit d'honneur à l'acteur, réalisateur et producteur tunisien Dhafer Labidine.

"Les enfants Rouges" de Lotfi

Achour a remporté le Tanit d'Or de la compétition des longs métrages de fiction consacrée aux films africains et arabes.

Entouré par toute l'équipe artistique du film, Lotfi Achour a déclaré «Ce prix est offert à la mémoire des bergers Mabrouk et Khelifa Soltani assassinés dans des attaques terroristes, en 2015 et 2017, ainsi qu'à tous les membres de leur famille".

Ce prix est également offert à la Palestine et leur lutte contre l'occupation sioniste, a annoncé le réalisateur du film (100') dont les événements se déroulent, en 2015, dans la montagne de Mghila, du Nord-Ouest tunisien. Inspiré de faits réels et fortement ancré dans un contexte social impitoyable, "les enfants rouges" est une plongée onirique dans la psyché blessée d'un enfant et son incroyable capacité à surmonter le traumatisme.

Cette coproduction de 2024 (Tunisie, France, Belgique, France) est réalisée d'après un scénario coécrit avec Natacha de Pontcharra, Doria Achour et Sylvain Cattenoy.

Ce nouveau prix est le dixième Tanit d'or, trophée emblématique des JCC, attribué à la Tunisie depuis la création du festival en 1966 : "Noura Rêve" de Hinde Boujemaa (2019), "Fatwa" de Mahmoud Ben Mahmoud (2018), "Zaineb n'aime pas la neige", de Kaouther Ben Hania (2016), "Making of" de Nouri Bouzid (2006), "Les Silences du Palais" de Moufida Tlatli (1994), "Halfaouine" de Ferid Boughedir (1990), "L'homme de cendres" de Nouri Bouzid (1986), "Aziza" d'Abdellatif Ben Ammar (1980), "Les ambassadeurs" de Naceur Ktari (1976) et "Mon village parmi d'autres" de Taieb Louhichi (1972).

"Les enfants Rouges" est également lauréat du prix du public attribué ex aequo avec le film syrien "Salma" de Joud Said. Sa nouvelle consécration aux JCC s'ajoute aux récentes distinctions au Festival Cinéma Méditerranéen de Bruxelles, au Festival International du Film Francophone de Namur et au Festival international du film de la Mer Rouge où il a remporté le Yusr d'or du meilleur film et Yusr d'or du meilleur réalisateur.

Le cinéma tunisien a également remporté d'autres prix dont trois Tanits dans la compétition documentaire: Tanit d'or pour le court métrage "Les derniers jours avec Eliane" de Mehdi Hajri, et deux Tanit de bronze pour le long métrage "Matula" d'Abdallah Yahia et le court métrage "Bord à bord" de Sahar El Euch.

Outre le prix du meilleur montage attribué à Camille Toubkisla (monteuse française) dans le long métrage fiction "Aïcha", de Mehdi M.Barsaoui trois autres œuvres ont été primées dans la nouvelle compétition nationale dédiée aux films tunisiens : "Le pont" long métrage de Walid Mattar, "Le sentier de Aïcha" court métrage de Selma Hobbi et "La couleur du phosphate" long métrage documentaire de Ridha Tlili.



**AUDIENCE WMC PORTAL**  
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**  
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**  
Visites

+ de **23 Millions**  
Pages Vues

**L'offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien**

CSP+, Cadres, Dirigeants...  
associé à un ciblage large public  
(depuis 2000)



## Les clubs tunisiens pourront-ils faire face à leurs dettes avant la fin 2024?

"La Fédération Tunisienne de Football (FTF) n'est pas une institution bancaire et les clubs sont tenus de rembourser leurs dettes

exigées par la Confédération africaine de football (CAF)", a déclaré Kamel Idir, président du Comité de normalisation chargé par la Fédération

internationale de football (FIFA) pour gérer les affaires de la FTF.



## FTF

Les rapports financiers de la Fédération Tunisienne de Football, présentés samedi, à l'occasion de la tenue de son Assemblée Générale ordinaire, dans un hôtel de la banlieue nord de Tunis, ont fait état d'un déficit de 8 039 460 dinars, à la date du 30 juin 2024.

Les recettes de la Fédération Tunisienne de Football se sont élevées à 35 888 000 dinars, selon les rapports financiers pour la saison 2023-2024.

Quant aux dépenses, elles ont atteint 43 928 000 dinars pour la même saison.

Il a ajouté que ces dettes ont été réclamées suite aux litiges soumis au Tribunal Arbitral du Sport (TAS) qui avait rendu ces sentences d'une manière définitive et obligatoire.

A l'issue de l'Assemblée Générale extraordinaire (AGE) de la FTF, tenue hier samedi à Gammarth (banlieue nord de Tunis), Idir a souligné que les relations de la Fédération et les clubs doivent être davantage transparentes en terme de transactions financières, sachant que le mandat de la FTF n'a pas pour vocation de créer des emplois.

Il a relevé la nécessité d'établir une relation claire et de ne pas s'engager dans un débat avec les clubs sur la question des droits de diffusion télévisée et d'autres droits de telle ou telle partie, ajoutant dans ce cadre que "le prochain bureau fédéral devra informer mensuellement les clubs de leurs dettes et leurs recettes afin de ne pas aggraver leurs problèmes financiers".

Les clubs procèdent à des recrutements non étudiés allant parfois jusqu'à 20 nouvelles recrues par saison sous la pression du public et des résultats, suite auxquels les clubs se retrouvent, après avoir dépensé d'énormes sommes, face à des litiges devant le TAS, en raison du manquement de ces derniers à leurs obligations

financières envers les joueurs recrutés. Il en résulte ensuite des milliards de dettes et d'amendes, tout ceci nécessite un réexamen des méthodes de gestion des clubs tunisiens qui ont besoin de davantage de gouvernance, selon ses propos.

Il a indiqué que la CAF a demandé aux clubs de rembourser leurs dettes issues des litiges émanant des sentences obligatoires du TAS, sachant que la Fédération n'est pas concernée par ce sujet puisqu'il s'agit d'une décision de l'instance continentale qui accorde les licences.

L'instance de premier degré de la FTF avait publié, jeudi, un communiqué dans lequel elle appelle les clubs de la Ligue 1 à régler leurs dettes et à présenter un état du règlement dans un délai ne dépassant pas le 31 décembre 2024.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue, hier samedi, les clubs affiliés à la FTF ont approuvé, les statuts et la loi électorale dans leur intégralité, tout en abandonnant l'exigence d'obtention d'un diplôme universitaire pour se présenter aux postes de président et de vice-président de la Fédération, ainsi que pour les joueurs internationaux, les arbitres internationaux, les présidents d'associations nationales et régionales, les présidents des

clubs et les présidents des fédérations.

L'AG électorale aura lieu le 25 janvier prochain. Les candidatures pour les élections seront ouvertes le 26 décembre et le Comité de normalisation rendra ses décisions finales, sans appel, concernant les candidatures le 14 janvier, après avoir terminé l'examen des différentes étapes relatives aux documents à compléter et aux recours.



*Reportage*

## Kasserine, une région aux énormes potentialités inexploitées!

**Sur la route reliant Sbiba à Sbeïtla, les marchands de pommes envahissent la route. Entre la route de Kasserine à Thala, les marchands de figues de Barbarie sont de plus en plus des femmes accompagnées de leurs enfants. A Zelfène, elles se lèvent aux aurores pour la cueillette de «Soltane El Ghalla».**

**Balade dans la région de Kasserine qui, avec ses tissages, ses marbres, son patrimoine archéologique**

**et ses produits agricoles, regorge de trésors sous exploités et valorisés.**

C'est à la faveur d'un long week-end dans la région de Kasserine que l'on découvre en profondeur le potentiel inexploité du second plus grand gouvernorat de Tunisie en termes de superficie, du plus riche en termes de vestiges historiques (75% des sites archéologiques) et de forêts (1/3 s'y trouvent). La liste peut s'allonger si l'on pense richesses naturelles, ressources humaines, histoire...

Répéter que la région est défavorisée, marginalisée, sous-valorisée, oubliée du développement est un malheureux euphémisme. Dans la vie de tous les jours, cela se convertit en souffrances, désespoirs, refuge dans l'alcool, la drogue et l'extrémisme religieux et le développement d'une économie de frontières basée sur la contrebande. Les gens sont las et une grande partie de la jeunesse, désenchantée, passe de la colère à une forme de mélancolie qui finit en fatalisme



béant.

A 7h000, les femmes remplissent les camions pour aller travailler, alors que beaucoup d'hommes sont déjà dans les cafés. *«Nous ne voyons l'Etat ici qu'à travers El Hakem, au travers de sa présence massive souvent agressive et conflictuelle et oh combien permissive quand il s'agit de contrebandiers qui filent à plus de 120 km sur une route à peine goudronnée»*, explique un jeune diplômé au chômage depuis 8 ans.

Dans un café à Haidra, un quadragénaire qui en paraît 15 ans de plus m'accoste: *«Vous voulez savoir ce que nous avons gagné de ce patrimoine qui dort? Rien! Nos terres sont bloquées. Nous ne pouvons-nous étendre, ni exploiter un patrimoine aussi énorme. Ce sont ceux qui amènent les touristes tunisiens et étrangers à Sbeitla et Kasserine qui les empêchent de venir jusqu'à nous»*. Oubliant ou faisant semblant d'oublier que dans le village il n'y a même pas une banque, une station d'essence et encore moins un hôtel! Oubliant ou ne sachant pas que les touristes ne viennent quasiment plus dans ce gouvernorat ni ailleurs.

Leila B est, elle aussi, au café. Elle accompagne un parent pour une mission professionnelle. Elle raconte son périple sur sa

page Facebook: *«Je découvre ce site avec ses champs de ruines, ses allées pavées qui ont résisté à toutes les intempéries et qui survivront au temps. Quel spectacle! C'est là où je me rends compte que nous sommes issus de ces ancêtres berbères, puniques, romains, arabes, turcs... Mais j'ai de la peine à voir comment on nous traite, nous les touristes tunisiens, quand nous visitons notre propre pays. Je ne peux m'empêcher de penser aux touristes et aux difficultés quand ils ne peuvent pas trouver ne serait-ce qu'une toilette décente! Bon sang, comment peut-on interpeler un citoyen parce qu'il prend une photo!»*.

Opératrice dans le tourisme et aujourd'hui à la retraite, la dame se souvient: *«En 1970 quand nous sommes partis travailler à Sbeitla mon mari et moi pour promouvoir le tourisme dans la région. A l'époque, je voyais des bus débarquer à l'hôtel Sufetula pour déjeuner ou pour passer une nuit. Il y a 40 ans, nous croyions en l'avenir et l'Etat ouvrait des établissements touristiques sur un circuit culturel évident, mais ce tourisme-là a dérapé. Nous n'avons pas suivi l'évolution rapide des transports, de la télécommunication, du tourisme, etc. Aujourd'hui, nous pouvons et devons tout restructurer. Si les gens qui travaillent dans ce domaine ne changent pas leurs approches et méthodes de*

*travail, aucun ministre ne le fera pour eux! C'est aussi à nous de faire en sorte que les populations de Haidra ne nous perçoivent plus comme des intrus mais qu'ils nous reçoivent les bras ouverts!»*.

### **Tension...**

Pour le moment, le contact reste assez difficile et une certaine tension est même plus que palpable dans le contact avec les populations locales qui ont été approchées par des centaines d'associations, d'ONG et de partis politiques au lendemain du 14 janvier 2011.

Assaillis de sollicitations et noyées par les promesses non tenues, ils sont tragiquement désabusés.

A Haidra, la gare construite par les Français dans un joli style romain est murée, et le musée, en chantier dans l'ancien entrepôt colonial de la douane, tarde à ouvrir. Ici, le temps s'est arrêté et il fait dur d'y passer l'été comme l'hiver.

Sur la route, la pluie a apporté quelques pièces anciennes que des âmes esseulées tentent de vendre. Notre quadragénaire du café n'attend plus rien de l'Etat de la révolution, des autorités locales, des politiques, ni même de la vie... Son seul souhait est de voir sa fille finir ses études de Médecine à Monastir pour surtout

ne pas revenir à son village!

Sur le chemin du retour, nous faisons un détour par la route de Sbiba. Ici, les pommes se vendent au 1/3 du prix affiché de Tunis. La récolte de cette année est très mauvaise et les agriculteurs sont désespérés: «*J'ai dépensé entre 10 et 15 mille dinars pour n'en récupérer que deux ou trois, mille. L'hiver sera rude!*», nous dit un marchand sur la route.

En goûtant ce produit au goût exquis, on ne peut s'empêcher de penser à siroter un jus de pommes frais, à acheter des chips de pommes ou encore des confitures. Rien! Il n'y a aucune transformation dans les parages.

### **La promesse de la Banque mondiale...**

Sur la toile, l'experte auprès de la Banque mondiale, Aziza Dargouth, se souvient et répond: «*Sbiba est sur un couloir de grêles. Une année, le kilogramme de pommes stockées dans les garages est descendu à 100 millimes. Les agriculteurs en pleuraient. Il y a 20 ans, c'est la Banque mondiale qui a décidé que la région sera une zone pilote de pommes et n'a pas voulu intégrer la transformation. Pourtant, des projets ont bel et bien été présentés: chips de pommes, alcool de pommes, confitures (à Sidi Bouzid dans les usines de transformation de*

*tomates). Rien! Que voulez-vous que cela donne quand on réfléchit production sans valorisation du territoire!*».

Il est aussi inutile de chercher une production artisanale locale. «*Nous n'avons pas l'habitude des confitures*», me répond le guide qui m'accompagne durant ce périple: «*Pourquoi et pour qui voulez-vous qu'on produise artisanalement de la confiture? Il n'y a personne pour l'acheter ni la manger!*». Rien qu'à l'idée de la proposer aux milliers de passants qui s'arrêtent dans les restaurants-bouchers de grillades d'agneau lui semble bizarre. Pourtant, comme toutes les routes à fort passage, la route de Sbeitla à Kasserine est remplie de bouchers-restaurateurs qui, malgré la crise, sont assez contents. Avec le pic des passages des Algériens, certains commerces servent 500 repas à 22 DT le kilo de viande. Ouvert de 10h00 à 4h00 du matin, ils mettent des balançoires pour les enfants, innovent dans la décoration et les jeux de lumières et pourraient proposer des pots de confiture aux pommes avant de s'empresser à El Kantaoui (Sousse) piquer une tête dans la mer ou profiter d'une soirée musicale et dansante.

### **Vivement une nouvelle politique agricole...**

En attendant de changer de

politique agricole nationale du pays et d'encourager les premières transformations pour créer de la valeur ajoutée directement chez l'exploitant agricole, les femmes continuent de vendre sur les routes le kilogramme, au détail, à 200 millimes et la caisse entière de figues pour moins que rien!

Au terme de ce périple, on ne peut que rester pantois devant tout ce potentiel gâché et ce patrimoine ignoré. Le musée de Sbeitla est fermé et le site archéologique (même pas éclairé par mesure de sécurité) a enregistré à peine quelques dizaines d'entrées. A l'hôtel Sufetula, seul 3 étoiles pour l'ensemble de la région, il n'y a presque pas eu de touristes de toute l'année!

Pendant ce temps, la jeune artisane, Ilhem, à El Bazaa, produit un magnifique tapis en deux mois et gagne 250 dinars tunisiens quand il est terminé.

Pendant ce temps, la énième stratégie de développement de la région mûrit ou moisit.

*Amel Djait - Septembre 2015*

*Découvrez les moments marquants de l'histoire économique et sociale à travers notre sélection d'archives dans la rubrique "C'était en..."*

# Kiosque Numérique

HORS-SÉRIES

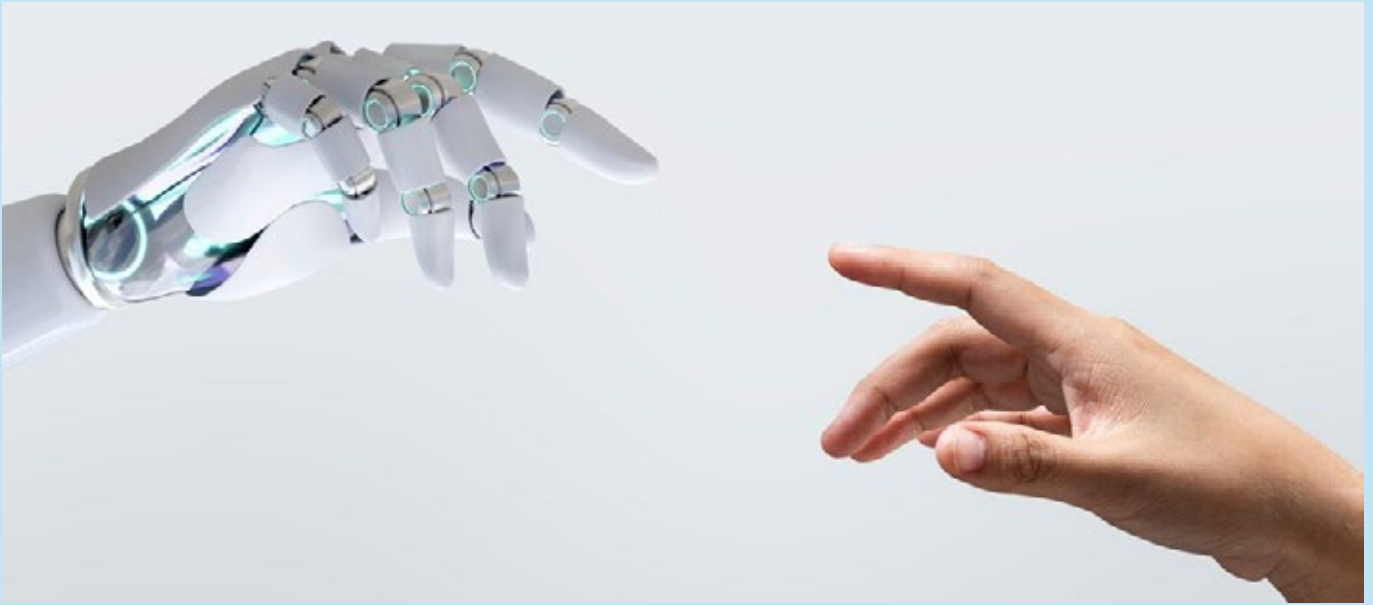


LEMAG

WEBMAG



REVUES, ÉTUDES  
ET DOCUMENTS



2030

## Une décennie de bouleversements et d'évolutions

La fin de l'année 2030 marque un tournant significatif pour le monde, alors que la planète sort d'une décennie marquée par des transformations profondes dans les domaines économique, environnemental, social et technologique. Retour sur les événements et tendances qui ont redéfini l'ordre mondial.

### **Une économie mondiale redessinée**

La décennie 2020 a été marquée par des réalignements économiques majeurs. En 2030, la Chine consolide sa position de première puissance économique mondiale, mais avec des défis

internes à relever, notamment une transition délicate vers une économie verte. Pendant ce temps, l'Inde a émergé comme une locomotive économique, bénéficiant de sa démographie dynamique et de ses avancées technologiques.

Les États-Unis, bien qu'ébranlés par des tensions politiques internes et une compétition internationale accrue, ont réussi à maintenir leur position grâce à l'innovation technologique et à une transition énergétique réussie. Par ailleurs, l'Afrique a connu une croissance économique impressionnante, portée par des investissements

massifs dans les infrastructures et une intégration économique accrue au sein de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

### **Un climat sous tension**

Malgré les accords climatiques renforcés en 2025, le monde n'a pas réussi à contenir le réchauffement à 1,5 °C. Les tempêtes, les incendies et les vagues de chaleur sont devenus plus fréquents, forçant des millions de personnes à migrer. Cependant, des progrès notables ont été réalisés : les énergies renouvelables représentent 70% de la production énergétique



## Pétrole brut

La production nationale de pétrole brut s'est située à 1135 mille tonnes (kt) à fin octobre 2024 enregistrant ainsi une baisse de 14% par rapport à fin octobre 2023 selon le rapport sur la conjoncture énergétique pour octobre 2024, publié par l'Observatoire national de l'énergie et des mines.

Cette baisse a touché plusieurs champs à savoir Ashtart (-24%), El Hajeb/Guebiba (-36%), Gherib (-34%), Maamoura (-89%), Sidi marzoug (-4%), Halk el Manzel (-20%), Miskar(-16%), Nawara (-10%), Hasdrubal (-10%), M.L.D (-13%) et Cercina (-8%).

A contrario,d'autres champs ont enregistré une augmentation de production à savoir Adam (+9%), Bir Ben Tartar (+78%), Ouedzar (+23%), Sidi Litayem (+27%) et Ch.Essaïda (+6%).

climatiques, économiques ou sociaux.

*En conclusion, l'année 2030 symbolise une décennie d'adaptation et de résilience face à des changements sans précédent. Si les défis demeurent immenses, les opportunités offertes par les avancées technologiques et les nouvelles dynamiques sociétales offrent un espoir réel pour l'avenir de l'humanité.*

mondiale en 2030, grâce à des percées technologiques dans le solaire et l'éolien.

La protection de la biodiversité est également devenue une priorité globale, avec des initiatives ambitieuses comme la régénération des forêts tropicales et la création de sanctuaires marins. Néanmoins, ces efforts restent insuffisants face à l'ampleur des pertes.

### Des sociétés en mutation

La décennie a vu l'émergence de nouvelles dynamiques sociales. Le vieillissement de la population dans les pays développés a entraîné des réformes majeures des systèmes de retraite et de santé. Dans le même temps, les mouvements pour l'égalité et la justice sociale ont redéfini les priorités politiques dans de nombreuses régions.

L'éducation et la santé ont connu une révolution grâce à l'intégration des technologies basées sur l'intelligence artificielle. En 2030, plus de 80% de la population mondiale aura accès à des soins de santé primaires de qualité, grâce à des diagnostics automatisés et à la télémédecine.

### Une révolution technologique et spatiale

La technologie a été au cœur des

transformations de la décennie. Les réseaux 6G ont connecté les zones les plus reculées de la planète, facilitant l'accès à l'éducation, aux soins de santé et au commerce. L'intelligence artificielle générative a révolutionné les méthodes de travail, augmentant la productivité tout en soulevant des questions éthiques sur la place de l'humain. Dans le domaine spatial, 2030 est l'année de la colonisation lunaire, avec des bases établies par des partenariats internationaux. Mars reste un objectif pour les années 2040, mais les progrès technologiques ont permis des expéditions scientifiques régulières.

### Un monde multipolaire et fragile

La géopolitique mondiale est entrée dans une ère multipolaire. Les États-Unis, la Chine, l'Union européenne et l'Inde jouent un rôle central, mais les tensions persistent, notamment dans l'Indo-Pacifique. Les organisations internationales, bien que renforcées, peinent à répondre efficacement aux crises globales.

La fin de la décennie est marquée par un appel urgent à la coopération internationale. Les leçons des années 2020 montrent que seul un effort concerté permettra de relever les défis de demain, qu'ils soient



# Tout le monde il est beau ... Tout le monde il est gentil

---

**Les articles de fin d'année doivent être optimistes et on doit oublier les déboires de l'année qui vient de s'en aller, consommer l'après réveillon et se préparer à la nouvelle année avec joie et bonheur. Faut oublier les traites impayées, les chèques en bois, les taxes et surtaxes, les redressements et sabots et autres radars et aller de l'avant...**

En 2006, la Tunisie fêtera ses

50 ans d'indépendance, que de chemin parcouru depuis ce jour ou nos « ancêtres les gaulois » nous ont laissé nous dépêtré tous seuls - ils nous avaient dit on va voir ce que vous allez pouvoir faire tous seuls maintenant ! - que de logements construits , que de barrages , que de ports – rien qu'en ports de pêches il y en a maintenant plus de 40- que d'hôtels , que de réseaux routiers etc... Un PIB qui s'est accru avec un multiple à 2 chiffres, il faut dire que l'inflation aussi... voire plus

mais là c'est un détail,...

D'ailleurs beaucoup de pays nous envient ces résultats et les réflexions que je vous donne sont strictement authentiques et je les ai entendu moi-même, et encore une fois par correction je ne citerai pas les pays d'où sont originaires les auteurs de ces réactions :

- d'abord un voisin qui visitait il y a une décennie un supermarché et a cette

réflexion désabusée : nous avons tout et nous n'avons rien et vous n'avez rien et vous avez tout

- dans le dialecte de son pays ça a une autre saveur -,
- un autre ami que je ballade dans Tunis à 16h un jour de semaine et qui a eu cette réaction surprenante : mais où ils sont les gens ? et je lui réponds ils travaillent et il me dit : tous ! no comment ,
- dans un des hypermarchés une dame ne pouvait croire ses yeux, 90% des produits étaient locaux , car chez elle les hypermarchés ne servaient que des produits importés,
- un autre grand pays de plus de 60 millions d'habitants qui ne croient pas leurs yeux quand nous les battons ; nous petit pays qui ne représente même pas un quartier de leur prestigieuse capitale ; au foot : utilisez cet argument au marchandage quand vous y allez dans ce beau pays, on vous fera un Lemerdiscount ,
- en Europe, la réaction est souvent la même, « vous n'êtes pas comme les autres » , les autres c'est qui , j'ai jamais pu le savoir .....
- il n'y a qu'aux USA et en

Asie où on ne savait pas où ont été et d'où on venait et où se trouvait ce bout de terre de 123 000km<sup>2</sup> ; Oh si un américain qui cherchait désespérément quelque chose dans les rues de Tunis et quand je m'en inquiétais il me répondit « mais où sont les chameaux ? »

- mais on a un défaut que nous trouvent nos amis subsahariens qui sont nouvellement installés chez nous : nos nuits ne sont pas assez chaudes hiver comme été .....
- etc ....

Après ce torrent d'autosatisfaction qui va me valoir soit une bonne prime de fin d'année, soit un énième avertissement ,... mais c'est pas un problème, ça peut lui coûter encore plus cher quand je vais partir me plaindre et comme chez nous un patron est condamné avant d'avoir été jugé et il doit prouver son innocence – c'est peut être pour ça qu'ils sont devenus des prudents hommes - , je joue sur du velours et je pourrai avoir plusieurs primes , mais comme nous sommes tous des gentils on fait un bon papier et tout le monde est content ..

Je vous dis bonne continuation et bonne année.

*Par Ibtissem - Janvier 2006*



**AUDIENCE WMC PORTAL**  
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**  
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**  
Visites

+ de **23 Millions**  
Pages Vues

**L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien**

CSP+, Cadres, Dirigeants...  
associé à un ciblage large public  
(depuis 2000)



## Crowdfunding

Le **crowdfunding**, ou financement participatif, est une méthode de levée de fonds qui repose sur la contribution collective de nombreux individus, généralement via des plateformes en ligne. Ce mode de financement offre une alternative aux canaux traditionnels tels que les banques ou les investisseurs institutionnels.

### Comment fonctionne le crowdfunding ?

Le processus débute par la présentation d'un projet (créatif, entrepreneurial, solidaire, ou autre) sur une plateforme spécialisée. Les porteurs de projet exposent leurs idées, leurs objectifs financiers, ainsi que les bénéfices attendus. Les contributeurs, souvent appelés «backers», soutiennent le projet en effectuant des dons ou des investissements, en échange de contreparties variées.

### Les différents types de crowdfunding

- 1. Le don (donation-based crowdfunding) :** Les contributeurs offrent une somme d'argent sans attendre de retour financier, mais peuvent recevoir une récompense symbolique (comme un produit ou un remerciement).
- 2. La récompense (reward-based crowdfunding) :** Les contributeurs reçoivent des contreparties liées au projet, telles qu'un produit ou un service.
- 3. L'investissement (equity crowdfunding) :** Les participants deviennent actionnaires en échange de leur contribution financière.
- 4. Le prêt (lending crowdfunding) :** Les fonds sont prêtés au porteur de projet, souvent avec un taux d'intérêt convenu.

### Pourquoi choisir le crowdfunding ?

- **Accessibilité :** Il permet à des projets novateurs, mais parfois risqués, de trouver des financements hors des circuits classiques.
- **Engagement communautaire :** En soutenant un projet, les contributeurs deviennent souvent des ambassadeurs de celui-ci.
- **Flexibilité :** Les montants levés peuvent être modestes ou significatifs, en fonction de l'ampleur du soutien.

### Exemples d'utilisation

- La production d'un film indépendant.
- Le lancement d'un produit innovant.
- La création d'une entreprise sociale.

Le crowdfunding a transformé la façon dont les idées prennent vie, en démocratisant l'accès aux ressources financières et en valorisant le pouvoir de la communauté.



# MyBIATCorporate

Conçue avec vous, pour vous

— Pour ceux qui savent que la maîtrise est la clé de la réussite

**MyBIATCorporate** est la nouvelle offre digitale conçue **sur mesure** pour répondre aux besoins des entreprises et des Groupes d'affaires.

Parfaitement sécurisée, **MyBIATCorporate** est une offre évolutive continuellement enrichie par de nouvelles fonctionnalités inspirées aussi bien par notre clientèle Entreprises que par les meilleures pratiques internationales.

www.mybiat-corporate.tn



Disponible sur App Store, Playstore et Huawei AppGallery



Engagés  
avec vous



# Be the change... Be IONIQ 5.



\*Étude IPSOS – Qualimétrie  
Septembre à Novembre 2022  
Plus d'infos sur [escda.tn](http://escda.tn)

[www.hyundai.com.tn](http://www.hyundai.com.tn)

